

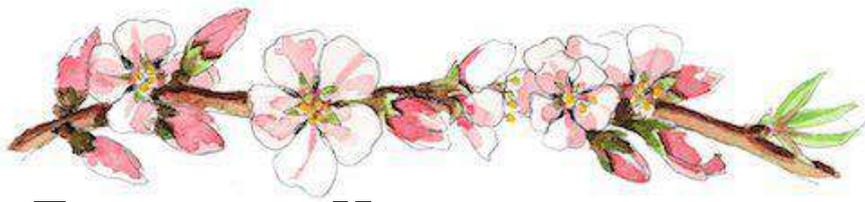


# Bulletin Municipal de ROUMOULES

Alpes-de-Haute-Provence  
JUN 2025  
N°49



SITES HISTORIQUES  
GRIMALDI DE MONACO



## ***Ce que j'en pense...***

***Mesdames et Messieurs,***

***Mes chers concitoyens,***

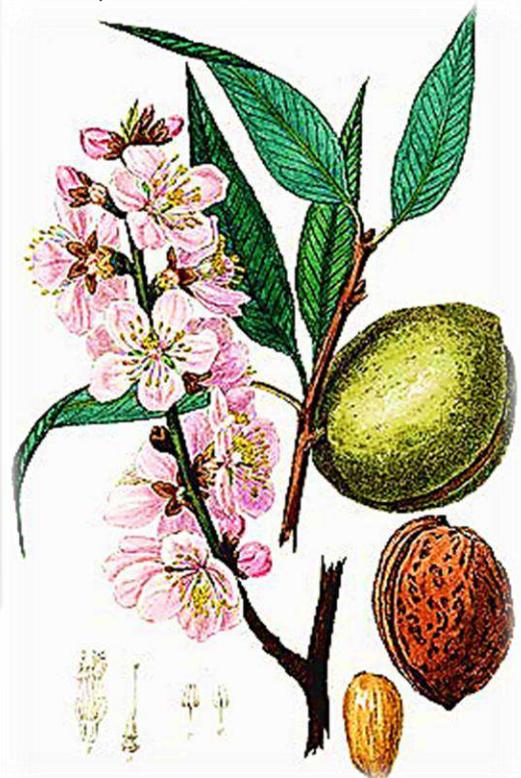
***Chers habitants de Roumoules,***

L'été va bientôt montrer le bout de son nez. Au moment où j'écris ces lignes, il commence à faire chaud, voire très chaud pour la saison. Certes, nous avons eu un printemps pluvieux, qui a permis à la végétation de s'épanouir et surtout favoriser le remplissage des nappes. D'ailleurs, le Colostre, l'Aigue Bonne et le ravin de Peyrouvier coulent normalement. C'est un signe encourageant. Nous avons déjà connu, malheureusement, des années où ces rivières étaient à sec, notamment l'année 2022 avec toutes ses restrictions de l'usage de l'eau et les polémiques qui en découlèrent. Toutefois, nous devons rester prudents et vigilants. L'eau est une ressource précieuse et qui n'est pas inépuisable. Elle doit être utilisée de façon raisonnée, sans surconsommation. Ce qui évitera pour notre porte-monnaie des factures trop salées. La commune ne manque pas d'eau potable, il s'entend. Depuis 2013, le service de distribution est devenu une compétence de la DLVAgglo, qui s'est dotée, depuis 2024 d'une régie autonome de l'eau, qui couvre désormais les 25 communes de celle-ci. L'eau potable qui est très distribuée provient intégralement du lac de Sainte-Croix, pompée, acheminée et potabilisée par la Société du Canal de Provence (SCP). Cette ressource semble inépuisable, le lac, comme chacun peut le constater, est plein cette année. Malgré cela, il faut aussi que la distribution soit garantie par des réseaux en bon état pour éviter des fuites qui génèrent des surcoûts financiers énormes. Notre commune, depuis de très nombreuses années, a toujours eu le souci de réaliser des travaux de renforcement et de réhabilitation de ses réseaux d'eau et assainissement. Depuis 2013, la DLVAgglo a continué cet objectif. À l'heure actuelle, 90 % de notre réseau a été refait et son rendement (ration entre l'eau achetée et l'eau facturée) est supérieur à 90 %.

L'été est synonyme de vacances pour certains, de travail pour d'autres. Il peut être le temps de réjouissances et de manifestations variées. La population de notre village s'accroît avec l'arrivée de résidents secondaires, de vacanciers qui viennent chercher la tranquillité dans notre village. Certains le découvrent par hasard et sont ravis par le charme et l'entretien de la commune qui exerce aussi une attractivité reconnue par des personnes désireuses de venir s'y installer. C'est un signe très encourageant pour la municipalité qui œuvre depuis de nombreuses années pour essayer d'embellir, aménager, entretenir et assurer la propreté du village pour garantir une qualité et un confort de vie plus agréables. Tous les conseillers municipaux et les agents communaux sont mobilisés au quotidien dans cette tâche. Toutefois, nous sommes parfois consternés, voire las, par le comportement de certains, une minorité certes, qui ne respectent pas les règles élémentaires de vie en communauté.



Il est bon de rappeler quelques règles. Le stationnement gênant dans les rues, malgré les panneaux et notamment sur la place de la République où certaines voitures garées depuis trop longtemps, n'ont rien à y faire, les dépôts d'encombrants à côté de des containers d'ordures ménagères (OM) ou colonnes de tri alors que nous avons une déchetterie, des bacs OM qui contiennent encore trop de déchets à trier ! La collecte des OM va d'ailleurs être un sujet dans quelques semaines avec la DLVAgglo, qui assure cette compétence. La divagation des chats et des chiens sur le domaine public et tous leurs désagréments, les mégots de cigarettes ou autres détritiques jetés par terre, les dépôts sauvages de déchets verts ou de matériaux, les tapages nocturnes, les pétarades intempestives de motos, surtout à des heures tardives, et j'en passe. Soyez vigilants et respectueux. Il suffit parfois de peu ; un peu plus de civisme et de respect pour rendre la vie de tous plus agréable et sereine. Je compte sur vous, bon été à tous.



***Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes à lettres de Roumoules, mais vous pouvez aussi le trouver au secrétariat de la Mairie, à l'agence postale et sur le site internet de la commune.***

# SOMMAIRE

## LA VIE MUNICIPALE

(page 1)

- Séances du Conseil Municipal
- État civil
- Urbanisme
- Un roumoulin à la coupe de France de Judo

## TRAVAUX

(page 7)

## L'ACTIVITE COMMUNALE

(page 9)

- Bienvenue à...
- Les maternelles et les escargots
- La Médiathèque *Léon Spariat*
- Apéritif du personnel
- Le goûter des aînés
- Cérémonie du 8 mai

## TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

(page 14)

- DLVAgгло :
  - La maison Simone Veil
  - Le tri selectif
- Nouvelles du PARC

## ANIMATIONS

(page 17)

- Annuaire des associations
- La vie associative

## PATRIMOINE

(page 24)

- Les expressions françaises
- L'amande de Provence
- Culture d'autrefois dans les basses Alpes

## A VOS FOURNEAUX

(page 26)

- Recettes sucrées salées avec nos amandes

## NATURE

(page 28)

- La biodiversité de mon jardin
- L'amande de Provence

## INFOS PRATIQUES

(page 30)

# LA VIE MUNICIPALE

## Le Conseil Municipal

Maire, Gilles MEGIS

1<sup>er</sup> Adjoint, Robert AMBROSI - 2<sup>e</sup> Adjoint, Alain COCUAUD - 3<sup>e</sup> Adjoint, Jean BLANC

### Conseillers :

Delphine CHAILLAN  
Fabien CIGLIANO  
Marie-Christine DEAUZE  
Jean-Philippe LO SCHIAVO  
Laurent MANUEL

Dany NESTERCZUK  
Catherine PEY  
Ingrid PIERRE JEAN  
Alain Patrick ROY

## Séances du Conseil Municipal

### Comptes rendus sommaires

#### Séance du 26 novembre 2024

**Approbation du procès-verbal** de la séance du 29 octobre 2024, à l'unanimité.

**DPU non exercé** : apport immobilier DELORME Alain / SCI ANOUK (ZS 261)

vente BASTIN Catherine / COUVREUR Philippe (ZS 50)

**N° 2024 – 051 - Location pour l'appartement 11 Rue de Villeneuve (1<sup>er</sup> étage)** : Après étude des demandes par la commission, Madame MASSON Élodie est retenue pour la location de cet appartement. Prendre la délibération nécessaire et établir ce bail pour un loyer fixé à 420 euros par mois payable d'avance et une caution d'un mois de loyer. Révision du loyer annuellement selon la variation du coût de l'indice de référence des loyers. Autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de location et toutes les pièces nécessaires. À l'unanimité.

**N° 2024 – 052 : Protection sociale complémentaire** : Adhésion de la commune au contrat collectif d'assurance Prévoyance souscrit avec le Groupe RELYENS par le Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence (CDG 04) et détermination de la participation financière en prévoyance. Faire délibération. À l'unanimité

**N° 2024 – 053 : Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** : pour projet photovoltaïque parcelle ZB 143. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2024 - 054– Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)** : Approbation du contenu de ce rapport en date du 25/09/2024. Faire la délibération, à l'unanimité.

**Demande d'occupation parcelle communale** : Accord de principe pour louer à M. Alexandre PICCHI, gérant de *La Corbeille du Verdon*, une partie de la parcelle communale D 889 pour l'installation d'un food-truck pour une somme de 30 euros par mois. À l'unanimité.

**Fleurissement du village** : accord à l'unanimité pour le devis proposé par le Gaec horticole du Verdon pour le fleurissement du village à partir du printemps.

#### Séance du 16 janvier 2025

**Approbation du procès-verbal** de la séance du 26 novembre 2024, à l'unanimité.

**DPU non exercé** : SCI LES VAGUES / SEGUIN Ariane (F138)

**N° 2025 – 001 – Convention de gestion zone d'activité DLVAgglo/ Commune de ROUMOULES** : Après étude de la convention type de gestion des zones d'activités DLVAgglo et la commune de Roumoules, le conseil municipal à l'unanimité approuve cette convention. Faire une délibération, à l'unanimité.

**N° 2025 – 002 – Solidarité Nationale avec Mayotte** : L'association des Maires de France appelle à la solidarité nationale avec Mayotte et met en place un dispositif de soutien avec la Protection civile. Accord pour verser une contribution exceptionnelle de 2 000 euros à la protection civile pour « solidarité AMF/MAYOTTE » pour soutenir la population de Mayotte suite au passage du cyclone Chido le 14 décembre 2024. Faire une délibération, à l'unanimité

**Délégué à la protection des données mutualisé** : reporté

**Vidéo protection et alarme local Mairie/Poste** : reporté

**Protection sociale complémentaire (risque santé)** : le Centre de gestion (CDG) des Alpes de Haute Provence va proposer aux employeurs publics territoriaux des garanties d'assurance collective (conventions de participation). Dans un 1<sup>er</sup> temps, le CDG prépare la mise en place de ce nouveau régime protection sociale complémentaire (garantie santé) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour l'ensemble des employeurs qui le souhaitent et va lancer en conséquence un appel public à la concurrence. Les garanties santé seront souscrites par le CDG pour permettre l'adhésion facultative des agents, dès lors que l'employeur aura délibéré pour adhérer au contrat collectif. L'avantage de ce contrat proposé par le CDG, c'est d'être mutualisé au niveau du département (avantage tarifaire certain), d'être conçu et négocié par le CDG (cahier des charges personnalisé), d'être suivi dans le temps (six ans). Accord pour s'associer à la procédure proposée par le centre de gestion. Faire le projet de délibération et demander l'avis au comité social territorial.



**N° 2025 - 003 – Isolation 2 Gîtes communaux :** Accord pour demander la subvention régionale « nos communes d'abord 2025 » sur les travaux d'isolation des deux gîtes communaux (variante 3 de l'audit énergétique) situés place de l'Eglise. Faire délibération. À l'unanimité.  
Information du Fonds de concours de la DLVAgglo.

## Séance du 18 février 2025

**Approbation du procès-verbal** de la séance du 16 janvier 2025, à l'unanimité.

**N° 2025 - 004 – Subventions 2025 :** 420 € à AMSAIE, 200 € à Lou Escoulier, 700 € au Club Inter-Ages « le Colombier », (*Catherine Pey quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après*) 5 600 € au Comité des Fêtes de Roumoules (*Catherine Pey revient en séance*), 300 € à Forme détente vitalité, 500 € Au Moto Club de Roumoules, 150 € au VOVINAM, 2 000 € à l'Association Mouvement de l'école de Roumoules, (*Jean-Philippe Lo Schiavo quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après*) 350 € à Savate Boxe Française Roumoules, (*Jean-Philippe Lo Schiavo revient en séance*), 600 € aux Arts Eclectiks, 70 € au Club de randonnée les Godillots fleuris, 100 € au Club de randonnée Rando Evasion Verdon, 100 € à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Riez, 20 € au Secours Populaire, 20 € au Secours catholique plateau de Valensole, 50 € au Souvenir français, 50 € à l'Union nationale des Combattants, 50 € à l'Ecole de ski de Riez, 20 € à l'Association française des scléroses en plaques, 50 € à AFM Téléthon, 20 € à l'A.P.A.J.H Château Arnoux, 20 € à l'ADAPEI, 20 € à Bouchons d'Amour, 20 € à la Ligue contre le Cancer, 20 € à PERCE-NEIGE, 50 € à l'Association « les Restaurants du cœur », 20 € à l'association France Rein, 50 € l'Escalade de Quinson, 90 € à l'Epi Bleu. 50 € à la Louveterie des Alpes-de-Haute-Provence. Faire délibération à l'unanimité.

*Catherine Pey quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après.*

**N° 2025 – 005 – Acquisition matériel auprès du Comité des Fêtes :** accord pour le rachat au comité des fêtes des 34 murs neufs qu'ils possèdent et qui s'adaptent aux barnums appartenant à la mairie pour la somme de 1 783.20 euros. Faire délibération, à l'unanimité

*Catherine Pey revient en séance.*

**N° 2025 – 006 – Décision modificative : Ouverture anticipée de crédits pour dépenses d'investissement :** Faire une délibération, à l'unanimité.

**N° 2025 – 007– Protection sociale complémentaire (risque santé) :** le Centre de gestion (CDG) des Alpes-de-Haute-Provence va proposer aux employeurs publics territoriaux des garanties d'assurance collective (conventions de participation). Dans un 1<sup>er</sup> temps, le CDG prépare la mise en place de ce nouveau régime protection sociale complémentaire (garanties santé) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour l'ensemble des employeurs qui le souhaitent et va lancer en conséquence un appel public à la concurrence.

Les garanties santé seront souscrites par le CDG pour permettre l'adhésion facultative des agents, dès lors que l'employeur aura délibéré pour adhérer au contrat collectif. L'avantage de ce contrat proposé par le CDG, c'est d'être mutualisé au niveau du département (avantage tarifaire certain), d'être conçu et négocié par le CDG (cahier des charges personnalisé), d'être suivi dans le temps (six ans). Accord pour s'associer à la procédure proposée par le centre de gestion. Faire délibération. À l'unanimité

**N° 2025 - 008 - Résiliation Bail logement 4 Rue des Oliviers :** Faire délibération pour résilier le bail de M. RICAUD Ludovic au 28 février 2025. À l'unanimité.

**N° 2025 – 009 – Vidéo protection et alarme local Mairie/Poste :** Plusieurs entreprises ont été sollicitées. Le devis de la société SASU CAUVIN est accepté pour un montant de 3 552 euros HT. Faire une délibération, à l'unanimité

**N° 2025 – 010 – Création poste et modification du tableau des emplois :** prendre la délibération pour créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025, pour le secrétariat de mairie. Faire publication au centre de gestion et affichage en mairie. Mettre à jour le tableau des emplois. Faire la délibération nécessaire à l'unanimité.

**Programme ONF 2025 :** L'ONF propose, dans le cadre de l'aménagement de la forêt communale, la création des limites périmétrales d'une partie de la parcelle forestière 12 Z (vallon de Béard) avec de la peinture pour un montant de 750 euros HT. Accord pour ce devis à l'unanimité.

**Projet de coupe sur la parcelle forestière n° 1 et sur la parcelle forestière n° 2 :** coupe d'éclaircissement de pins sylvestres représentant 358 m<sup>3</sup> pour la parcelle 2 et 384 m<sup>3</sup> pour la parcelle 1. Accord pour ces coupes.

**N° 2025 – 011 – ONF coupe affouagère avenant :** Fixe la date de la fin de la coupe au 31/12/2025. Faire délibération. À l'unanimité

**N° 2025 – 012 - Demande d'occupation parcelle communale :** Accord pour louer à M. Alexandre PICCHI, gérant de *La Corbeille du Verdon*, une partie de la parcelle communale D 889 (50m<sup>2</sup>) pour l'installation d'un food-truck pour une somme de 30 euros par mois pour la période 24 février 2025 au 31 octobre 2025. Faire la délibération nécessaire à l'unanimité.

**N° 2025 – 013 – Révision libre de l'attribution de compensation pour 2025 :** Faire la délibération à l'unanimité pour approuver le montant d'attribution de compensation 2025 d'un montant de 124 257.31 euros.

**Devis Travaux de marquage signalisation horizontale sur la RD952** de la société Miditraçage pour un montant de 2 711.16 euros HT. Accord à l'unanimité pour ce devis.

**Devis pour des travaux de reprise canal d'arrosage** au passage communal Rue de la Garenne de la SARL RAPHEL. Accord à l'unanimité pour ce devis pour un montant de 4 300 euros HT.

**N° 2025 - 014 – Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur :** Accord pour approuver ce plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur. À l'unanimité.



# LA VIE MUNICIPALE

**N° 2025- 015 – Demande Subvention Amendes de Police 2025 :** Accord pour demander la subvention des Amendes de Police 2025 la plus élevée possible sur les travaux de voirie : Rue des Remparts d'un montant de 48 129 € HT. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2025 - 016 – Demande Subvention FODAC 2025 :** Accord pour demander la subvention du FODAC 2025 la plus élevée possible sur les travaux de voirie : Rue des Remparts d'un montant de 48 129 € HT. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2025 - 017 – Demande subvention « Nos Communes d'abord » 2025 :** Accord pour demander la subvention régionale « Nos communes d'abord 2025 » sur les travaux de voirie Chemin des Antennes Tranche 3 d'un montant de 93 673.60 € HT. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2025 - 018 – Demande Fond de concours DLVA 2025 :** Accord pour demander le fonds de concours de la DLVA la plus élevée possible sur les travaux de voirie : Chemin des Antennes Tranche 3 d'un montant de 93 673.60 € HT. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2025 - 019 – Demande subvention DETR 2025 :** Accord pour demander la subvention DETR 2025 pour le projet de changement des vitrages de la salle 1 de la salle polyvalente d'un montant de 37 020.88 HT. Faire délibération. À l'unanimité.

## Séance du 8 avril 2025

**Approbation du procès-verbal** de la séance du 18 février 2025, à l'unanimité.

**DPU non exercé :** vente Consorts SIMON / SOULAN-RAY (ZH 181 et 184)

Vente GURR Claudia / BERNARD André (ZC 51)

**N° 2025 - 020 – Demande subvention « Nos Communes d'abord » 2025 (grand dossier) :** Isolation 2 gîtes communaux : Accord pour demander la subvention régionale « Nos communes d'abord 2025 » sur les travaux d'isolation des deux gîtes communaux (variante 3 de l'audit énergétique) situés place de l'Église d'un montant de 91 675 € HT. Faire délibération. A l'unanimité.

**N° 2025 - 021 – Demande subvention « Nos Communes d'abord » 2025 (dossier moins de 1500 habitants) –** Réfection et aménagement Chemin des Antennes tranche 3 : Accord pour demander la subvention régionale « Nos communes d'abord 2025 » (dossier moins de 1500 hbts) sur les travaux de voirie Chemin des Antennes Tranche 3 d'un montant de 93 673.60 € HT. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2025- 022– Demande Subvention Amendes de Police 2025 :** Accord pour demander la subvention des Amendes de Police 2025 la plus élevée possible sur les travaux de voirie : Rue des Remparts d'un montant de 43 043.50 € HT. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2025 - 023 – Demande Subvention FODAC 2025 :** Accord pour demander la subvention du FODAC 2025 la plus élevée possible sur les travaux de voirie : Rue des Remparts d'un montant de 43 043.50 € HT. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2025 - 024 – Subventions 2025** Tennis club Riezois : 70 € au tennis club Riezois. Faire délibération à l'unanimité.

## **N° 2025 - 025 – Convention fondation 30 millions d'amis :**

Accord pour cette convention de stérilisation et identification des chats errants avec participation communale aux frais vétérinaires à hauteur de 50 % sur la base de 10 chats stérilisés sur la commune pour 2025. Une subvention annuelle de 550 euros sera versée à l'association 30 millions d'amis. La convention stipule que seule l'identification des chats par puce électronique sera prise en compte. Pas de complément financier à faire à la clinique vétérinaire pour cette identification par puce électronique. Faire délibération. À l'unanimité.

## **N° 2025 - 026 – Projet de coupe sur la parcelle forestière n° 1 et sur la parcelle forestière n° 2 :**

coupe d'éclaircissement de pins sylvestres représentant 358 m<sup>3</sup> pour la parcelle 2 et 384 m<sup>3</sup> pour la parcelle 1. Accord pour ces coupes. Faire délibération. A l'unanimité

**N° 2025 - 027 – Convention technique relative à la mise en œuvre d'économies d'eau dans les bâtiments publics avec le syndicat mixte de gestion du Parc Naturel régional du Verdun :** accord pour cette convention. Faire délibération. À l'unanimité.

**Licence taxi :** information des courriers de Monsieur DI NICOLA et de la société ABEILLE AMBULANCE. Le conseil prend acte de la cession de l'autorisation de stationnement taxi à titre onéreux de Monsieur Jean-Robert DI NICOLA à la société Abeille Ambulance. L'acquéreur s'engage à continuer l'exploitation et le stationnement de la licence sur la commune de Roumoules. À l'unanimité, accord pour cette cession dans les conditions énoncées dans les courriers.

**Logement 4 Rue des Oliviers :** Faire affiche pour la location de ce logement pour un loyer de 450 euros par mois. Disponible au 1<sup>er</sup> juin 2025. Dossier à déposer au plus tard le lundi 28 avril 2025 à 12 h.

**Concession de jouissance annuelle** de la parcelle ZS 62 à Monsieur Jean-Louis Allandit. Accord pour le renouvellement 2025. À l'unanimité.

Monsieur le Maire quitte la séance.

## **N° 2025 - 028 – Monsieur Robert AMBROSI, 1<sup>er</sup> adjoint présente les comptes financiers uniques (CFU) 2024 :**

Approuvés à l'unanimité pour la Commune, le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Chauret 2. Faire la délibération.

Monsieur le Maire revient en séance.

Délibérations d'affectation des résultats :

## **N° 2025 – 029 – Pour la Commune :**

Report de l'excédent capitalisé de fonctionnement (R1068) de 45 971.49 euros.

Report de l'excédent de fonctionnement de 297 418.49 euros

## **N° 2025 – 030 – Pour le budget lotissement Artisanal :**

Report de l'excédent de fonctionnement de 21 152.58 euros.

## **N° 2025 - 031 – Pour le budget le lotissement Chauret 2 :**

Report de l'excédent de fonctionnement de 168 863.39 euros  
Accord à l'unanimité.

## **N° 2025 - 032 – Vote du taux des taxes des contributions directes pour 2025 :**

La taxe foncière sur les propriétés bâties est de 35,90 %.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 44.72 %

La taxe d'habitation est de 3,67%

Faire la délibération, à l'unanimité.



## État Civil

### BAPTÊME



5 avril 2025

Olivia et Augustine CHUDZIK

### NAISSANCES



2 janvier 2025

Maëlys MARGUERET

### Ils nous ont quittés

Françoise SOYMIER

Marie BAUDET, épouse VERRAUX



# AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Cette manifestation qui a pour but de recueillir des fonds pour la lutte contre les myopathies (maladies d'origine génétique qui touchent les muscles), se déroulera le 5 ou le 6 décembre 2025.

La commune de Roumoules souhaite participer officiellement à cette manifestation. Pour cela nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Si vous souhaitez en faire partie il convient de vous faire connaître dès que possible à la mairie.

L'organisation de cette journée de solidarité dépend de votre participation.

En espérant que vous serez nombreuses et nombreux.

**N° 2025 – 033 - Budgets primitifs 2025 pour la Commune,** le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Charet 2. Faire délibération. À l'unanimité pour le budget de la commune et les 2 autres budgets.

**N° 2025 - 034 – Emprunt voirie** : Plusieurs banques ont été contactées. Accord pour la proposition du Crédit Agricole pour faire un prêt de 100 000 € au taux fixe de 3.75 % sur 10 ans, échéance annuelle, amortissement constant du Capital, frais de dossier 200 €, 1ère échéance le 20 mai 2026. Prendre la délibération autorisant M. le Maire à signer et faire toutes les démarches nécessaires à cet emprunt. À l'unanimité.

**Information de la journée Porte ouverte Antennes** au mois de juin 2025.

**Information courrier CPTS** : Accord à l'unanimité pour renouveler l'adhésion de la commune en tant que membre associé à la CPTS du verdon pour 2025. **Approbation du procès-verbal** de la séance du 18 février 2025, à l'unanimité.

**DPU non exercé** : vente DLVAgglo / SCI les Oliviers / Monteiro De Sousa (ZB 129).

Vente CARDINALE François / GENTILE Marine (F 58).

**Cérémonie du 8 mai à 11h30** : commander la gerbe.

**N° 2025 - 035 - Fonds de Solidarité pour le logement LOGIAH** : Participation pour 2025 de 0,61 € par habitant soit pour 747 habitants = 455.67 €. Faire délibération à l'unanimité.

**N° 2025 - 036 Photocopieurs Mairie et école** : Accord pour changer ces photocopieurs suivant la proposition de l'entreprise Mon Bureau avec une location mensuelle, maintenance sur place, consommable compris sauf papier, coût copie noir et blanc et couleur pour une durée de 63 mois (soit 5 ans et 1 trimestre). Faire délibération. À l'unanimité.

**Location pour le logement situé 4 Rue des Oliviers** : Après l'affichage, aucune demande n'a été déposée. Refaire affichage. Disponible à partir du 1<sup>er</sup> juin 2025. Dossier à déposer au plus tard 16 mai à 12 h.

**Devis SMACL** : Reporté.

**N° 2025 – 037 - Demande d'occupation parcelle communale** : Accord pour louer à M. Alexandre PICCHI, gérant de *La Corbeille du Verdon*, une partie de la parcelle communale D 889 (136m<sup>2</sup>) pour l'installation d'un food-truck pour une somme de 84 euros par mois pour la période 24 février 2025 au 31 octobre 2025. Faire la délibération nécessaire à l'unanimité.

**N° 2025 - 038 – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour implantation du réseau de collecte des eaux pluviales sur les rues de Cayoni et des Remparts** : accord pour cette convention. Faire délibération. À l'unanimité

**N° 2025 – 039 : Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** : pour projet photovoltaïque parcelle ZB 143. Faire délibération. À l'unanimité. Accord pour retenir la société ENERCOP comme le propose la commission travaux

**N° 2025 - 040 – Convention DLVAgglo reversement ½ de la taxe d'aménagement perçue sur le périmètre des zones d'activités** : accord pour cette convention. Faire délibération. À l'unanimité

**Information des devis** pour l'achat d'illuminations de Noël. Accord pour faire ces achats d'illuminations de Noël.

**Information de la journée Porte ouverte Antennes** au mois de juin 2025.



## Guide des Démarches ANTS

(Agence Nationale des Titres  
Sécurisés)

Le guide **des procédures ANTS** a été élaboré afin de faire profiter à tous les internautes de nos meilleures astuces et conseils.

Pour demander une carte d'identité ou un passeport :

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

Pour un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour une carte grise, aller sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent consulter **cette notice d'information** et aussi s'adresser à un garagiste habilité **dans leur département**.

## Agence postale communale

Ouverte

du **lundi au vendredi**  
**de 9h00 à 12h00**

Tél : 04.92.77.79.50

## Secrétariat de la Mairie

Ouvert au public

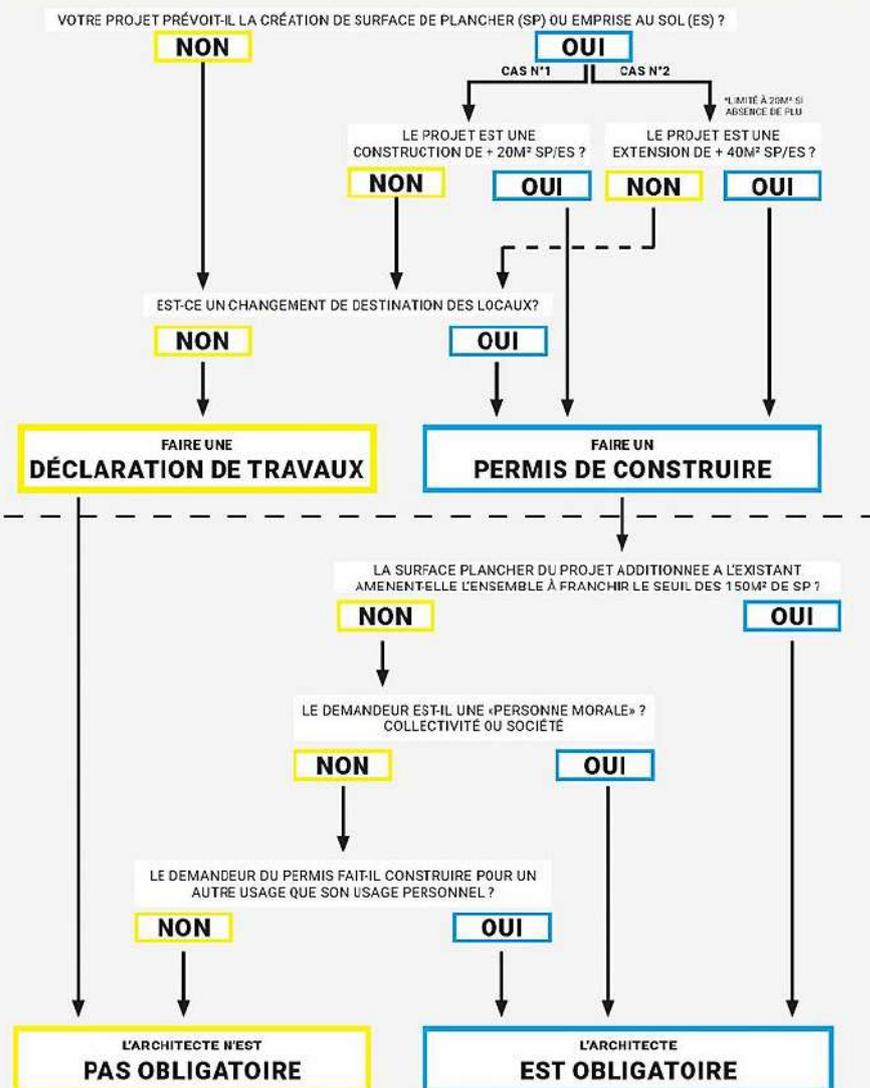
du **lundi au vendredi**  
**de 9h à 12h**

Tél : 04.92.77.85.02

Mail : [mairie@roumoules.fr](mailto:mairie@roumoules.fr)

## Urbanisme

### DÉCLARATION PRÉALABLE ? PERMIS DE CONSTRUIRE ? RECOURS A UN ARCHITECTE ?



**RAPPEL :**  
**TOUTE MODIFICATION portant sur l'aspect extérieur ou l'affectation de votre construction (exemple : transformation d'un garage en chambre) doit être déclarée en maire**

**Les sites qui peuvent vous aider dans vos démarches :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

(assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme),

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

(localisation du terrain du projet et définition de la règle d'urbanisme applicable à votre projet)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

(rappels généraux sur les autorisations d'urbanisme – complément à l'assistance vers laquelle pointe le premier lien)

**PLU** (Plan Local d'Urbanisme) Disponible sur le géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>  
Dans la barre de recherche inscrire Roumoules

**PPRN** (Plan de Prévention des risques naturels) Disponible sur le site de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr>  
Ensuite cliquer sur politiques publiques puis sur environnement risques naturels et technologiques puis prévention des risques puis PPRN et liste des communes commençant par R et cliquer sur Roumoules.



# LA VIE MUNICIPALE

## Romain : un Roumoulin à la Coupe de France de Judo



C'est à l'âge de 5 ans que Romain Cigliano a poussé pour la première fois les portes du Judo riézois. Il était loin de se douter que, quelques années plus tard, il ferait quasiment le tour de France en une saison.

Le Judo riézois, club d'une cinquantaine de licenciés, existe depuis plus de 20 ans et propose 2 cours par semaine, assurés par Philippe Ferreira, pour le loisir ou pour les compétiteurs. Romain a très vite aimé la compétition et s'est montré rapidement performant tant au niveau départemental que régional dans la catégorie benjamin en décrochant une troisième place au championnat régional puis la seconde place l'année suivante. Après une belle première année dans la catégorie minime, Romain échoue au pied du podium régional, synonyme de qualification pour la Coupe de France. La déception passée, il se remet au travail en enchaînant les stages intensifs durant l'été.

Dès la rentrée, Romain reprend l'entraînement à Riez. En complément des deux entraînements hebdomadaires, il se rend avec ses partenaires de club, Titouan et Ninon Joly (championne de France minime et vice-championne de France cadette), à Manosque pour bénéficier de l'aide indispensable et précieuse des professeurs Serge Colin et Xavier Ollivier. Ces derniers permettront aussi de se rendre au Pôle Espoir de Marseille pour le 4<sup>e</sup> entraînement de la semaine.

Sous l'impulsion du président du Judo riézois, Alexandre Joly, Romain commence son « tour de France des tatamis ». Accumuler de l'expérience et prendre du plaisir, tels sont les objectifs, avec en ligne de mire le sésame pour la coupe de France.

1<sup>er</sup> au tournoi international de Harnes (62), 1<sup>er</sup> au tournoi de Reims (51) dans le même weekend, 2<sup>e</sup> à Moissac (82), 2<sup>e</sup> à Istres (13). Des performances et des kilomètres, 12 départements visités en 11 compétitions. Les voyages forment la jeunesse et les judokas paraît-il !

Ces kilomètres et cette expérience engrangés ne furent pas vains car Romain décroche le titre de vice-champion de Provence et peut se frotter à l'élite du judo français réunie à Villebon-sur-Yvette (91) pour la coupe de France minime. L'aventure se finit malheureusement en 1/8<sup>e</sup> de finale après un très joli parcours qui aurait pu se prolonger.

Ces performances lui permettent d'être, comme l'année dernière, capitaine de l'équipe bi-départementale 04-05 qui ira prochainement au Championnat de France par équipe à Ceyrat (63), un 13<sup>e</sup> département à visiter !

Les belles performances de Romain sont le fruit de son engagement, auquel il faut associer celui de tous ses partenaires d'entraînement du Judo riézois, petits et grands, ainsi que tous ceux qui font vivre le club.



## Les travaux du 1<sup>er</sup> semestre 2025

### La Mairie équipée d'un dispositif de vidéo-protection et anti-intrusion



**VIDÉO  
SURVEILLANCE**

De plus en plus, les secrétariats de mairie, les bureaux de poste, notamment dans les petites communes, font l'objet d'actes de malveillance, tentatives d'infraction, cambriolages...

Face à ce risque et pour être aussi conforme avec les contrats d'assurance, notre commune s'est dotée d'un dispositif de protection et anti-intrusion pour la Mairie et l'Agence postale communale. C'est une entreprise d'électricité locale qui a fourni et installé le matériel nécessaire en mai dernier. Souhaitons l'efficacité dissuasive de ce système.



### Projet d'un parc photovoltaïque de 1 ha sur la parcelle ZB 143 en face de la ZA l'Argentière

Depuis quelques années, la Commune a mené une réflexion sur l'installation d'un parc photovoltaïque sur du parcellaire communal pouvant répondre à la doctrine établie par l'État et d'autres organismes. Cette doctrine précise entre autres, que les espaces agricoles et forestiers, classés respectivement en zone Agricole (A) et en zone Naturelle (N) au PLU ne pouvaient être éligibles pour ces projets. Nous pouvons comprendre et approuver les raisons de ce choix. Par contre, les projets portant des énergies renouvelables (ENR) peuvent être implantés sur des zones à vocation artisanale ou en zone À Urbaniser (AU) du PLU et sur des sites anthropisés (toitures, friches industrielles...). Pour toutes ces raisons, la commune avait adhéré dans un premier temps au projet Hygreen porté par la DLVAgglo. Un appel à candidature avait été lancé sur l'ensemble des 25 communes de notre agglomération pour équiper des bâtiments communaux. Aucun opérateur ne s'était manifesté. Nous avons proposé l'équipement de la toiture de l'école et la création d'un parc photovoltaïque d'environ 15ha sur la parcelle communale ZX 9, lieu-dit les Saintes Maries, à côté du poste source de RTE. Une partie de cette parcelle est portée en zone AUtb au PLU. C'est une parcelle boisée, effectivement, mais déjà grandement « artificialisée » par la création du poste électrique et le passage avec le déboisement consécutif de deux lignes électriques : 225 KV et 150 KV.

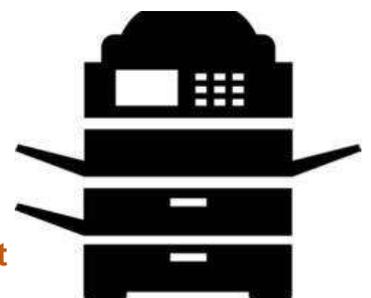


Les études paysagères et environnementales réalisées par le PNR Verdon ont rendu un avis défavorable pour ce projet. La commune a pris acte, et dans l'immédiat, ne reprendra pas ce projet. Toutefois, il faut souligner que les communes, notamment les plus petites, se trouvent confrontées à une raréfaction des recettes financières (baisse de dotation de l'État, subventions de plus en plus parcimonieuses, coûts renforcés des projets par une amplification des normes et réglementations, charges de fonctionnement obligatoires en hausse...), sans pour autant vouloir utiliser le levier fiscal. Rappelons simplement que depuis la disparition de la taxe d'habitation, ce ne sont plus que les contribuables propriétaires, économiques et particuliers, qui supportent le poids de la fiscalité locale. Il y a là des limites qui poussent les communes à rechercher d'autres recettes, les loyers des parcs photovoltaïques en font partie.

La commune a ainsi porté sa réflexion sur un projet de petit parc photovoltaïque sur 1 ha, situé sur la parcelle communale ZB 143, en face, de la ZA l'Argentière et en zone AU du PLU. Le service Energies de la DLVAgglo, nous a aidé à murir cette réflexion dans sa mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage. Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé en début d'année, 6 candidats ont répondu, une analyse de chacune des offres a été effectuée, 3 opérateurs ont été reçus en Mairie pour un entretien, et le 25 avril 2025, la commission de travaux de la commune a retenu la Société ENERCOOP, ayant obtenu la note la plus importante au titre des différents critères d'évaluation. Ce choix a été entériné par une délibération du Conseil Municipal le 29 avril dernier. La coopérative ENERCOOP est à la fois productrice et fournisseuse d'électricité. Elle propose la mise en place d'une gouvernance locale partagée avec les élus, les habitants. Cette société présente plusieurs références en Région Sud PACA avec une expertise particulière sur les projets de moins de 1 MWC (c'est notre cas), et l'autoconsommation collective. Dans son offre, ENERCOOP propose plusieurs solutions de revente d'électricité, soit revente totale à ENEDIS, l'achat puis la revente de l'électricité à ses clients ou une solution d'autoconsommation collective, destinée aux collectivités, entreprises et habitants... Pour la commune, sur 30 ans, des loyers annuels s'échelonneront entre 15 000 € et 20 000 €. Des revenus substantiels qui permettraient d'abonder nos finances, améliorer ainsi nos services communaux et continuer à investir pour la commune et ses habitants.



**Nouveaux photocopieurs pour la mairie et l'école en leasing**



# TRAVAUX

## Courant juin et avant la période d'été, la 3<sup>e</sup> tranche de réhabilitation de la Route des Antennes



Cette 3<sup>e</sup> tranche concerne la portion de cette voie communale depuis le site de la Gardianne jusqu'à l'ancienne bergerie Préau, ce qui correspond à la descente, le grand virage et la montée. Cette portion de route s'est fortement dégradée avec le temps du fait aussi d'un trafic en hausse. Ces travaux, subventionnés par le CD04 (Amendes de police), le fond de concours de la DLVAgglo de 2025 (12 000 €) et une subvention de la région, sont réalisés par le Groupement de Commande Sud Verdon. Il restera ensuite à traiter la partie en face de Valvachère, détériorée par de nombreux nids de poules que nous rebouchons chaque année avec de l'enrobé à froid. La réhabilitation des voies avec une bande de roulement plus agréable ne doit pas empêcher certains de respecter les limitations de vitesse. Sur ce tronçon, je le rappelle, la vitesse est limitée à 50 km/h, des panneaux de rappel sont installés sur cette portion de voie.

## — Les travaux à venir, du 2<sup>ème</sup> semestre 2025 —

### Le changement de toutes les vitreries de la salle polyvalente n°1.

Les vitres installées lors de la construction de cette n° 1 salle, entre 1986 et 1987, ne sont pas double vitrage. Il y a beaucoup de déperdition de chaleur. Nous avons obtenu des subventions du CD04 au titre du FODAC et de l'État avec la DETR. Le marché a été obtenu par une entreprise locale.

La rénovation énergétique des deux logements communaux, place de l'Église : Les travaux sont prévus pour début septembre 2025. Nous sommes assistés pour le montage du projet et le choix des entreprises par le Service bâtiment de la DLVAgglo, dans sa mission d'Assistant à Maître d'Ouvrage.



Exposition de photos  
"VERDON  
INSTANT SUSPENDU"  
Rudolf Lo Schiavo  
Luc Vang



DU 28 MAI AU 31 AOÛT 2025  
LES MERCREDIS DE 17H À 19H  
LES VENDREDIS DE 10H À 12H

SALLE LÉON SPARIAT  
DE ROUMOULES (04)  
1 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE  
06 50 46 84 43

Entrée libre.



### Remerciement :

Le Maire ainsi que les conseillers municipaux tiennent à remercier particulièrement et sincèrement Monsieur Rudolf LO SCHIAVO pour toutes les photos qu'il nous autorise à publier. Celles-ci nous permettent de promouvoir notre belle commune et notre belle région, et ainsi, de fournir un visuel de très grande qualité, notamment lors de la publication de nos bulletins municipaux. Un grand merci pour sa gentillesse et pour sa disponibilité lors de nos nombreuses manifestations.

Nous lui souhaitons que sa réussite artistique, photographique, continue et s'amplifie.

Vous pouvez retrouver ses œuvres à la médiathèque (voir affiche) et sur Facebook : Rudolf Lo Schiavo Photographie.

Rudolf LS Photographie  
Artiste Photographe  
Siret n°: 921 736 930 00014  
rudolf.loschiavo@hotmail.com  
06.50.46.84.43  
FB: Rudolf LS Photographie  
Instagram: Rudolf.ls.photography



# L'ACTIVITÉ COMMUNALE

## Bienvenue à ...

**Mi-AVRIL** 🍅  
Briez **PRIMEUR**  
**Tous LES JEUDIS**  
🍷 8h 12h 🍷  
à côté de la boulangerie  
**"Della Casa"** 🍞  
Les Aygalades 04500 Roumoules  
Route de Moustier fiès du  
Dinosaure.  
Fruits et légumes **FRAIS** de Saison.

### BIENVENUE CHEZ LA CORBEILLE DU VERDON !

Découvrez une épicerie unique, alliant qualité et authenticité. Nous vous proposons une sélection raffinée de produits régionaux, avec une section dégustation, une fromagerie, une charcuterie et tous les essentiels pour combler vos envies gourmandes.

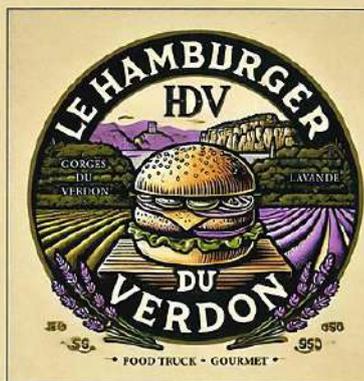
Ici, la qualité est notre priorité. Nos fromages artisanaux, nos charcuteries fines et nos produits d'épicerie répondent aux palais les plus exigeants. Notre équipe est à votre disposition pour vous conseiller et satisfaire vos besoins.

Le Food Truck « Le Hamburger du Verdon » sublime ces saveurs locales en utilisant exclusivement des produits en vente dans notre épicerie :

**100 %  
ARTISANAL**

Nous travaillons au maximum avec des producteurs locaux pour vous garantir fraîcheur et authenticité dans chaque bouchée.

**Venez découvrir le meilleur du  
terroir au cœur du Verdon !**



**LE HAMBURGER DU VERDON  
FOOD TRUCK GOURMET**



**Tous les Jours  
10h00 - 22h00**

**06.82.48.17.50**



Sur réservation  
uniquement  
0674090133

Possibilité de pique-nique  
sur place

## Ferme la bohème



### Ferme pédagogique

- visite guidée de la ferme
- Gîte à la ferme
- Balade à poney



Chemin privée de valvachere 04500 Roumoules

0674090133

Facebook : ferme la bohème



## Les maternelles et les escargots

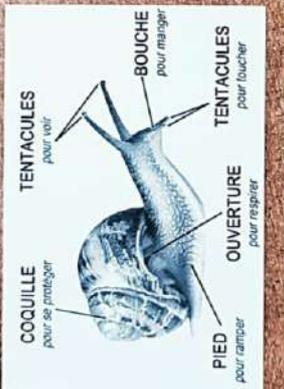
### TOUT SAVOIR SUR LES ESCARGOTS

Les enfants de la classe maternelle vous racontent tout ce qu'ils ont appris sur nos amis gastéropodes grâce à notre élevage d'escargots et nos recherches documentaires.

#### CARTE D'IDENTITÉ



**NOM :** Escargot FAMILLE : Mollusques  
**TAILLE :** Quelques centimètres  
**RÉGIME :** Herbivore  
**VITESSE AUTORISÉE :** 1mm/sec  
**GARÇON OU FILLE :** Hermaphrodite



**COQUILLE** pour se protéger  
**TENTACULES** pour voir  
**BOUCHE** pour manger  
**TENTACULES** pour toucher  
**OUVERTURE** pour respirer  
**PIED** pour ramper

Voici notre élevage !

Nos escargots ont adoré la salade, les radis, les feuilles de mauve et de tréfle, et les endives. Ils n'ont pas trop aimé les épinards ni la tomate.



Quand il fait trop froid ou trop chaud, l'escargot se cache (il hiberne en hiver) et fabrique une porte avec son mucus (épiphragme), il laisse juste un petit trou pour respirer.



### LE FONCTIONNEMENT DES ESCARGOTS

Quand l'escargot mange, la nourriture part dans la coquille par un tuyau qui s'enroule, puis ça fait demi-tour et ça ressort par un petit trou sur le dessus de son pied.



L'escargot n'a pas de nez. Il respire par un petit trou dans l'ouverture de sa coquille, cela amène l'air à son poumon.



L'escargot se déplace en faisant des vagues avec son pied qui glisse et s'accroche partout grâce au mucus qu'il produit. Il avance d'un millimètre par seconde.

### LA REPRODUCTION DES ESCARGOTS

Deux escargots font des bébés, ils sont tous les deux hermaphrodites (garçon et fille en même temps) et ils s'échangent les graines garçons avec leur dard. Cela dure 12 heures !



Au bout de 2 semaines, les deux escargots vont pondre leurs œufs dans la terre par un petit trou derrière leur tentacule.



L'escargot va faire grandir sa coquille petit à petit en rajoutant des morceaux à l'endroit de l'ouverture. On sait qu'un escargot est adulte s'il a un petit rebord blanc à l'entrée de la coquille.

Quand les bébés sortent de l'œuf, ils ont déjà une coquille mais ils sont tout transparents. Ils doivent se débrouiller tout seuls.

## Médiathèque Léon Spariat

### Quelques mots sur notre Médiathèque

Comme nous vous l'avons annoncé dans le précédent bulletin, Jean-Luc nous a rejoints pour assurer les permanences des vendredis.

Il s'avère que cette permanence, remplaçant celle du samedi, attire davantage de lecteurs.

Quelques modifications ont été apportées quant à la liaison inter-médiathèques, ce qui a entraîné le changement du numéro de téléphone de la médiathèque.

Le nouveau et seul numéro pour nous joindre les jours de permanence (le mercredi de 17 h à 19 h, et le vendredi de 10 h à 12 h) est désormais le 06.43.89.34.47.

Le prix des lecteurs 2025 étant toujours en cours, n'hésitez pas à venir découvrir les quatre livres en compétition :

Prix des lecteurs DLVAgglomération "Une Terre, un ailleurs" 2025



## L'apéritif du personnel



Le 20 décembre 2024 une soirée a réuni l'ensemble du personnel communal (actuel et ancien), leur famille, et le conseil municipal autour d'un buffet dînatoire raffiné, afin de les mettre à l'honneur.

Cette année, lors de son discours, Monsieur le Maire, a remis le diplôme officiel de porte drapeau à Monsieur David Nuvoli, que nous connaissons tous, pour ses 20 années en tant que porteur de drapeau, durant toutes les cérémonies officielles.

Dans une ambiance chaleureuse, Le Maire et les membres du Conseil municipal ont ainsi pu remercier tous les membres du personnel pour leur implication tout au long de l'année.

Encore merci à eux.



# L'ACTIVITÉ COMMUNALE

## La médaille d'honneur au Maire



Ce samedi 11 janvier 2025 s'est tenue la traditionnelle cérémonie des vœux de Monsieur Gilles Mégis, maire de Roumoules, en présence du sénateur des Alpes-de-Haute-Provence, Jean-Yves Roux, du conseiller général du canton de Riez et des élus des communes voisines, de représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers de Riez. L'atmosphère était à la fois conviviale et rassurante. À cette occasion, le conseil municipal et les agents communaux ont profité de la présence du sénateur pour faire remettre à Monsieur Gilles Mégis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale – échelon or – décernée par Monsieur Marc Chappuis, préfet des Alpes-de-Haute-Provence. C'est avec émotion et surprise, entouré de son épouse, de ses filles et de ses petits-enfants, que Gilles Mégis a reçu cette distinction des mains du Sénateur Jean-Yves Roux. Cette médaille vient saluer 35 années d'engagement au service de la commune de Roumoules, marquées par une constance remarquable, un profond sens du devoir et une énergie toujours renouvelée. Dans son allocution, le sénateur a tenu à remercier chaleureusement la famille de Gilles Mégis, et en particulier son épouse, pour son soutien indéfectible et les sacrifices consentis dans l'ombre, rappelant combien la sphère familiale est

souvent le pilier discret de tout engagement public.

La cérémonie, empreinte d'émotion, s'est conclue par la remise de cadeaux offerts par les conseillers municipaux, le personnel communal ainsi que les Roumoulines et Roumoulines, témoignant de l'estime et de l'attachement des habitants à leur maire.



## Le goûter des anciens



Comme le veut la tradition, la municipalité réunit, en début d'année, les habitants du village ayant dépassé soixante ans pour un moment de partage et de convivialité à la salle polyvalente.

Cette année, c'est la formule du goûter dansant qui avait été choisie par l'équipe municipale. Un rapide sondage a été réalisé auprès des présents pour le choix de la formule à retenir lors de la prochaine édition.



Galette frangipane, tresse des rois, fruits, chocolats, jus de fruits, cidre ont été proposés aux participants, un portage à domicile ayant été organisé pour les personnes qui n'avaient pas la capacité de se déplacer ce dimanche 9 février.

Le Maire, Gilles Mégis, et les conseillers municipaux présents ont assuré le service au cours de l'après-midi, ce qui leur a permis d'échanger avec les convives.

Même si la danse n'a pas remporté un franc succès, les morceaux enchaînés par *Cap'Tain Jo* ont permis quelques pas au cœur de la piste en ce début d'après-midi.

Peu de participants cette année, ce qui n'a pas empêché de profiter d'un moment de partage et d'amitié.

Robert Roy



## La commémoration du 8 Mai 1945



**Hommage à René Aulagnet, déporté, le 8 mai 2025,  
80<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne  
nazie, le 8 mai 1945.**

Le message de Madame la secrétaire d'État, chargée des anciens combattants et de la mémoire l'a rappelé lors de la cérémonie du 8 mai dernier, le devoir de mémoire est indispensable et ne doit pas faillir parmi les jeunes générations qui, ainsi que leurs parents et grands-parents, jouissent depuis 80 ans des conséquences d'une paix durable. Le contexte international est là, malheureusement pour nous rappeler que celle-ci est devenue fragile. Plus que jamais, il est de notre devoir de rappeler le sacrifice de tous ceux qui ont vécu les conflits mondiaux précédents pour marquer nos esprits et agir pour éviter à nouveau le pire. C'est ainsi que l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a décidé, à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire, d'honorer la mémoire de toutes les victimes de la déportation, horreur parmi les horreurs. Ce 8 mai 2025 marque aussi le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la plupart des camps de concentration et d'extermination nazis. Plusieurs dizaines de milliers de Français de toutes confessions, de toutes obédiences politiques connurent l'horreur concentrationnaire. Beaucoup y laissèrent leur vie, d'autres en revinrent mais meurtris à jamais.

Parmi ceux-ci, un habitant de Roumoules, décédé voilà près de 22 ans, un homme bon, jovial, dévoué, père, grand-père, comblé et attentionné, une personne qui a beaucoup aimé les siens mais aussi tous ceux qu'il a eu l'occasion de rencontrer. Aujourd'hui, 8 mai 2025, nous honorons la mémoire de René Aulagnet. Je remercie la présence de sa famille, ses filles, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

René est né le 1<sup>er</sup> septembre 1921 à Banne, un petit village de l'Ardèche où ses parents étaient boulangers, lui-même en fit très tôt son métier.

Puis sa famille s'installa à Aix, puis dans la région de Manosque. C'est là que René fut pris dans la tourmente de la guerre et de l'occupation qui devint plus prégnante à partir de 1943 avec l'arrivée des Allemands dans le département. Comme beaucoup de jeunes de sa génération dont l'avenir était sombre, il n'hésita pas et entra dans la résistance. Sa mission consistait à ravitailler les maquis au péril de sa vie et de celle de ses proches.

C'est au cours d'une de ces opérations, peut-être dénoncé, qu'il fût arrêté par les Allemands, torturé

puis déporté à Buchenwald et à Dachau, des noms tristement célèbres de l'univers concentrationnaire nazi. Il fut libéré en février 1945. Il en réchappa mais ô combien meurtri dans sa chair et dans son âme, lui qui a côtoyé la mort de si près, comme les brimades, le froid, la faim, la vermine, le travail forcé, vu tant de haine et d'horreur, revint progressivement à la vie. Il reprit son métier de boulanger et s'installa à Riez. C'est là qu'il rencontra celle qui allait devenir son épouse, Gaby. Une union parfaite et complice qui allait durer 52 ans, couronnée par la naissance de 3 filles : Andrée, Claudie et Monique. En 1956, René devint facteur à Roumoules. Pendant 20 ans, il distribua le courrier, toujours dévoué, n'hésitant pas à rendre service, Gaby s'occupait du bureau de poste situé dans l'ancien presbytère où la famille habitait.

Homme généreux et serviable, il s'impliqua aussi dans la vie du village en devenant conseiller municipal de 1965 à 1983. René devint ainsi une figure familière de notre village, respecté de tous. De son vivant, René ne parlait que très rarement de cette période sombre de la déportation, ayant trop souffert, mais dans ses attitudes quotidiennes, il savait communiquer toutes ses valeurs d'humanité nous rappelant que le sacrifice ne devrait pas être vain et ne plus se reproduire.

Que ce message posthume soit entendu. Honorons la mémoire de René.



Pendant de très nombreuses années, René AULAGNET a été porte drapeau de l'association des Déportés et Internés de la Résistance du Département. Il a reçu la médaille de la déportation des mains de son président départemental, Marceau AILLAUD, lui-même ancien déporté et époux de Marcelle MICHEL, sœur de Louis MICHEL et tante de Bernadette BONOMINI.

# TOUR D'HORIZON DES ACTUALITÉS

## DLVAgglo :

### La maison Simone Veil

12.6 femmes sur 1.000 habitants victimes de violences conjugales dans les Alpes de Haute-Provence en 2023. Des chiffres, en hausse de 11 % sur un an. Face à ce fléau, pour mieux accompagner les femmes, la Maison Simone Veil, Maison des femmes et de l'égalité de Manosque a été créée à Manosque. Celle-ci est ouverte depuis le 8 mars dernier.

C'est une maison de 230 m<sup>2</sup> qui s'adresse seulement aux femmes victimes de violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles. Un lieu sûr qui a pour vocation d'être à la fois un refuge, un centre de soin et un outil d'accompagnement.

Vous pouvez vous rendre sur place ou prendre un rendez-vous par téléphone. Une équipe médico-sociale s'occupe de la prise en charge des femmes (sage-femme, assistante sociale, gynécologue, psychologue) et des professionnels qui exercent dans le domaine juridique sont également disponibles.

**Où se situe-t-elle ?**  
15 rue Jean-Jacques ROUSSEAU  
04 100 MANOSQUE

**Un contact ?**  
[04 86 56 33 31](tel:0486563331)



### Le covoiturage quotidien n'a jamais été aussi simple !

01

Téléchargez Karos

02

Créez votre compte en renseignant votre adresse de domicile et de travail

03

C'est parti ! Covoiturez avec qui vous voulez dans l'app



Pour télécharger l'appli scannez-moi



PLUS D'INFOS SUR  
[DLVA.fr](http://DLVA.fr)  
04 92 70 34 00

### Le Co-voiturage

DLVAgglo s'est associée avec l'entreprise KAROS pour le déploiement d'une plateforme de covoiturage au quotidien ! L'application, disponible sur tous les smartphones, est active depuis le 1er septembre.

Les trajets sur le territoire de DLVAgglo sont pris en charge par la collectivité :

- le conducteur pratiquant le covoiturage perçoit 2 € par passager, pour un trajet allant de 2 à 20 km
- le passager paie son trajet 0,5 € au lieu de 2 € jusqu'à 20 km, puis 10 centimes par km au-delà. Il est assuré de son retour en cas de trajet annulé.

Pour lutter tous ensemble contre le réchauffement climatique tout en sauvegardant le pouvoir d'achat de chacun, changeons notre regard sur la voiture. Parce que le covoiturage, c'est bon pour notre planète et pour notre pouvoir d'achat.

Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous en téléchargeant sur votre smartphone l'application KAROS et profitez gratuitement de ce service !



## Le traitement de nos déchets

ENVIRONNEMENT  
**DLVAGGLO**  
Département de la Vallée de la Risle

### COMPOSTEZ VOS BIODÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN !



**\*30€ LE KIT**  
(VALEUR RÉELLE 80 € TTC)  
\*DLVAgglo prend en charge plus de 60% du coût réel

**CE QUE COMPREND LE KIT :**  
Composteur de 400 L  
1 bioseau  
Un guide complet pour bien débuter

**RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR**

← SCANNEZ LE QR CODE POUR RÉSERVER !  
OU RENDEZ-VOUS SUR : [DLVA.fr](http://DLVA.fr)

À CHACUN SA SOLUTION 04 92 70 34 00



La commune s'engage dans le projet de compostage intercommunal, accompagné par DLVAgglo.

Afin de réduire les déchets organiques à la source, un site de compostage partagé sera installé à l'automne au niveau du point d'apport volontaire situé au Pont du Colostre.

Ce site permettra à une trentaine de foyers du centre du village, préalablement inscrits et sensibilisés, de valoriser leurs déchets de cuisine. Chaque foyer participant recevra un bioseau ainsi qu'un guide du compostage. Le compost obtenu sera ensuite redistribué aux participants qui le souhaitent ou utilisé pour l'entretien des espaces verts communaux.

Pour assurer le bon fonctionnement du site, un agent technique communal sera formé et accompagné par le maître composteur de DLVAgglo.

**La commune recherche également deux habitants bénévoles souhaitant s'impliquer en tant que référents de site. Leur rôle sera de soutenir la gestion et l'animation du site de compostage.**

Si vous êtes prêt(e) à vous impliquer à nos côtés, merci de contacter la mairie.

Une réunion de présentation du projet vous sera proposée prochainement.



UNE ACTION  
**DLVAGGLO**  
Département de la Vallée de la Risle

### RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE RESSENTI SUR LES DÉCHETS



Groupe de répondants à l'enquête



Une connaissance du service à améliorer

**60%** des répondants savent que le financement s'effectue via la TEOM.

**39%** des interrogés ont entendu parler de prévention. Les actions les plus pratiquées sont :

**45%** des ménages savent que les ordures ménagères résiduelles sont enfouies.



**15%** des répondants savent estimer la production annuelle de déchets : en 2022 c'est 854 kg/hab.



Des pratiques à renforcer



**1** répondant sur 5 ne trie pas les emballages, papiers et verre.

**43%**

des ménages sortent leurs ordures ménagères plus de 2 fois par semaine.

**41%**

des répondants ne trient pas encore leurs biodéchets.

**i** Le développement de nouveaux points de tri est en cours sur le territoire



Un service en évolution



**3** répondants sur 5 sont satisfaits par le service de gestion des déchets de DLVAgglo.

**60%**

des ménages sont pour la mise en place d'une tarification incitative.

**MAIS**

**20%**

redoutent les comportements inciviques suite à sa mise en place.



**56%**

souhaitent une meilleure communication, en va y travailler !



Objectif



Diminuer de

**195 kg**

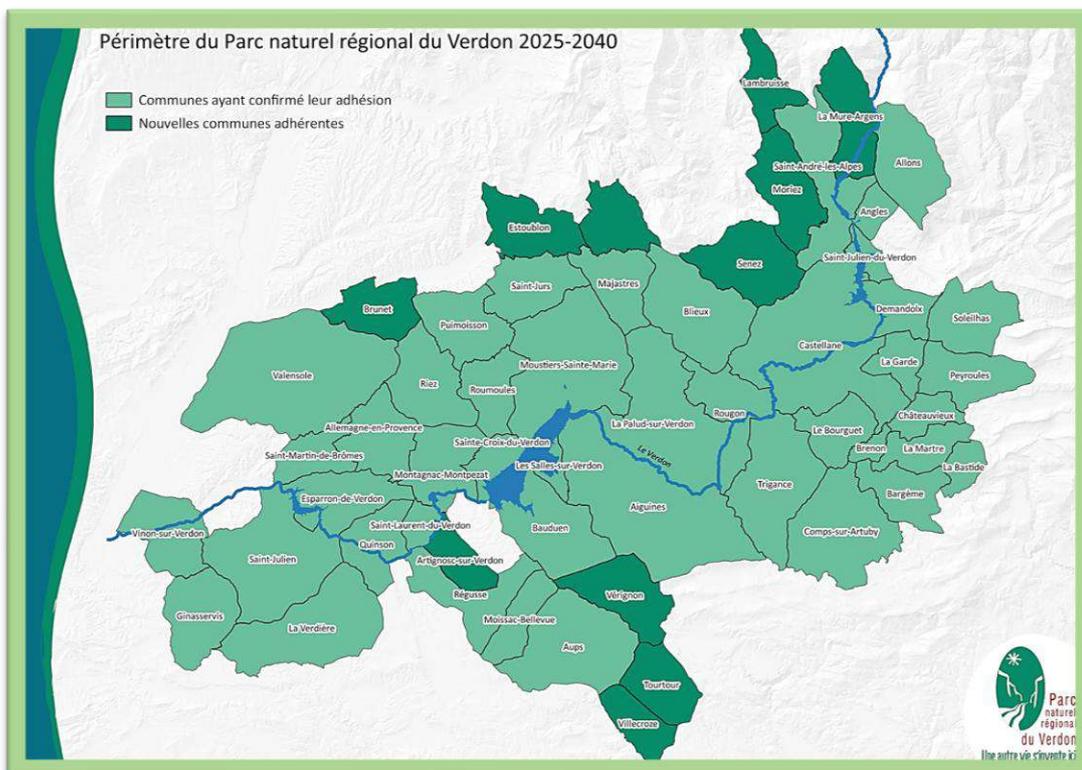
par habitant la production de déchets d'ici à 2029.

**ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS !**

[DLVA.fr](http://DLVA.fr)

04 92 70 34 00

## Nouvelles du Parc du Verdon



**Label'Fête : une grande célébration prévue le 5 octobre 2025**

Pour célébrer ce renouvellement du label et de la Charte, le Parc naturel régional du Verdon organise Label'Fête le dimanche 5 octobre 2025 au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie. Cet événement festif réunira habitants, partenaires, élus et curieux autour d'ateliers, balades, animations, spectacles et baléti. Une belle occasion de (re)découvrir les missions du Parc, d'échanger avec ses acteurs, de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle aventure et de partager un moment convivial autour d'un projet de territoire ambitieux et durable.

### Ça y est ! La nouvelle Charte du Parc naturel régional du Verdon officiellement signée !

**Nous l'attendions avec impatience : le Premier ministre a officiellement signé le décret de renouvellement de la Charte du Parc naturel régional du Verdon, marquant l'aboutissement d'un travail de six années, mené sous l'égide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec rigueur et conviction par les élus, les partenaires, acteurs du territoire et les habitants. Ce décret, publié au Journal Officiel ce 28 avril 2025, confirme le nouveau classement du Parc pour la période 2025-2040.**

La nouvelle Charte porte des objectifs ambitieux et partagés : faire face collectivement aux bouleversements climatiques et sociétaux, gérer nos biens communs de manière concertée, et viser un développement équilibré du territoire.

Ce renouvellement du label "Parc naturel régional" vient consacrer une dynamique collective forte ! Un grand merci à l'ensemble des acteurs, partenaires, élus, habitants et agents du territoire qui, par leur engagement tout au long de ces six années, ont contribué à faire de cette nouvelle Charte un projet collectif, ambitieux et porteur d'avenir pour le Verdon.

### Territoire du nouveau périmètre du Parc naturel régional du Verdon

Les communes des Alpes-de-Haute-Provence : Allemagne-en-Provence, Allons, Angles, Bieux, Brunet, Castellane, Demandolx, Eparron-de-Verdon, Estoublon, La Garde, Lambruisse, La Mûre-Argens, La Palud-sur-Verdon, Majastres, Moutagnac-Montpezat, Moriez, Moustiers-Sainte-Marie, Peyroules, Puimoisson, Quinson, Riez, Rougon, Roumoules, Saint-André-les-Alpes, Sainte-Croix du Verdon, Saint-Julien du Verdon, Saint-Jurs, Saint-Laurent du Verdon, Saint-Martin-de-Brômes, Senez, Soleilhas, Valensole ;  
Les communes du Var : Aiguines, Artignosc-sur-Verdon, Aups, Bargème, Bauduen, Brenon, Châteauneuf, Comps-sur-Artuby, Ginasservis, La Bastide, La Martre, La Verdrière, Le Bourguet, Les Salles-sur-Verdon, Moissac-Bellevue, Régusse, Saint-Julien le Montagnier, Tournour, Trigance, Vêrignon, Villecroze, Vinon-sur-Verdon.

**Notez la date : 5 octobre 2025 – Plus d'informations à venir sur le site du Parc et ses réseaux sociaux.**

### Contacts au Parc naturel régional du Verdon :

Suzanne Gioanni, co-directrice -

[sgioanni@parcduverdon.fr](mailto:sgioanni@parcduverdon.fr)

Marlène Economidès,

chargée de communication -

[meconomides@parcduverdon](mailto:meconomides@parcduverdon.fr)

[n.fr](http://n.fr)

Maison du Parc – Domaine de

Valx – 04 360 Moustiers-

Sainte-Marie - 04 92 74 68 00

[www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)



# ANIMATIONS

## AMSAIE

Activités multigénérationnelles

Président : Daniel PLANQUETTE - 06.24.04.64.05 -  
Médiathèque : 09.77.80.07.13 ou 04.92.77.73.68  
[d.planquette@free.fr](mailto:d.planquette@free.fr)

## F.D.V (FORME DÉTENTE ET VITALITÉ)

Pilates - LIA - Renforcement musculaire

Présidente : Rosine di SERIO - 06.60.59.81.71  
Secrétaire : Nathalie BERNE - 06.42.21.59.94  
[fdv04@yahoo.fr](mailto:fdv04@yahoo.fr)

## APER - LOU ESCOULIE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE ROUMOULES)

Présidente : Anne-Sophie ANDRE  
Trésorière : Caroline MEYNARD  
[aperroumoules@gmail.com](mailto:aperroumoules@gmail.com)

## LES ARTS ECLECTIK

Animations culturelles

Présidente ; Claire POURTIER - 07.67.71.31.47  
Trésorier : Florian VENET - 06.98.19.45.96  
[lesartseclctik@gmail.com](mailto:lesartseclctik@gmail.com)

## CINÉMA DE PAYS

Cinéma itinérant en milieu rural

Président : Jean-Marie CAYET  
Tél. 04.92.78.13.25 ou 09.63.04.56.52  
[cinemadepays@gmail.com](mailto:cinemadepays@gmail.com)

## TEMPÊTE

Soirées dansantes, lotos, randonnées pédestres

Président : Laurent COLIN - 06.95.04.62.69  
[evementiel@asstempete.com](mailto:evementiel@asstempete.com)

## CLUB INTER-ÂGE LE COLOMBIER

Président : Jach ERBA - .07.81.30.88.55  
Vice-Présidente : Mme Annie BARATTA  
Tél. 06 85 57 73 22  
[escargotiere04@gmail.com](mailto:escargotiere04@gmail.com)

## TERRAIN DE MOTOCROSS DE ROUMOULES « Pierre GUILLAUMOND »

Président : Eric MICHEL - .06.42.50.28.07  
[motoclubduvar@gmail.com](mailto:motoclubduvar@gmail.com)

## COMITE DES FETES

Président : Robert ROY  
[comite.roumoules@gmail.com](mailto:comite.roumoules@gmail.com)

## ROUMOULES SAVATE BOXE FRANÇAISE CLUB

Trésorier : Jean-Philippe LO SCHIAVO  
06.51.07.05.50  
[roumoules.savate@gmail.com](mailto:roumoules.savate@gmail.com)

## LA COLLINETTE

Découverte du chant

Présidente : Françoise IELLI - 06.73.08.16.80  
[fanchette04@hotmail.fr](mailto:fanchette04@hotmail.fr)

## DELTA BLEU

Musique

Président : Patrick VICHY  
[vichipatrick04500@gmail.com](mailto:vichipatrick04500@gmail.com)

## CLUB VOVINAM VIET VO DAO

Arts martiaux

Président : Christian BOURJAC - 06.74.78.56.78  
[hlvchristian@hotmail.fr](mailto:hlvchristian@hotmail.fr)

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Max IELLI - 04.92.77.87.18  
[fanchette04@hotmail.fr](mailto:fanchette04@hotmail.fr)

## L'ÉCOLE ET L'ASSOCIATION MOUVEMENT

Présidente : Sophie SEZILLE - 04.92.77.86.15  
[ecoleroumoules@gmail.com](mailto:ecoleroumoules@gmail.com)

## L'ÊTRE MAJUSCULE

Théâtre et vidéo

Animatrice Théâtre : Magali LAPOSSE - 06.82.45.18.17  
[magali.laposse@laposte.net](mailto:magali.laposse@laposte.net)



## La Vie associative

### LES ARTS ECLECTIK



Samedi 1<sup>er</sup> mars, la salle polyvalente de Roumoules s'est transformée en Disco Club, des couleurs des perruques et des paillettes pour enflammer la piste de danse et réchauffer les corps et les cœurs... Pas de chance si ce soir-là vous êtes restés devant votre écran télé car vous avez raté une soirée endiablée aux rythmes eclectic !!!

Merci à tous ceux qui sont venus se déhancher et à tous les bénévoles qui sont venus œuvrer pour une bien belle soirée !

### LE MOTO CLUB

**SÉJOURS MOTOCROSS ENDURO  
MULTISPORTS AU CŒUR DU VERDON  
ÇA Y EST, C'EST LE RETOUR DE NOS STAGES  
MULTISPORTS D'ÉTÉ, ALORS PENSEZ À  
RÉSERVER !**

→ **1 séjour initiation :**

- Du lundi 21 au jeudi 24 juillet 2025.  
1 groupe d'initiation (avec sa propre moto ou possibilité de locations de nos motos).

→ **1 séjour perfectionnement :**

- Du dimanche 27 juillet au samedi 1<sup>er</sup> août 2025.  
Pour chaque séjour, nous vous proposons un éducateur Grégoire Michel, diplômé d'état.

Au programme :

Bien évidemment de la moto, mais aussi, des jeux aquatiques, du pumtrack, du paintball, des sports collectifs, du karting, et bien d'autres choses encore pour satisfaire nos grands comme nos petits !

Pension complète  
(repas sur place et nuitées en tente au terrain).

Localisation : terrain de motocross de Roumoules  
(04)

**Réservations et renseignements :**  
**07.89.87.05.76**

Chloé Merle, chargée de communication

*Moto club du Var*

**SÉJOURS  
MOTOCROSS  
ENDURO  
MULTISPORTS**

TERRAIN DE  
**MOTOCROSS**  
DE ROUMOULES

**PERFECTIONNEMENT  
DU 27 JUILLET AU 1 AOÛT**

MOTOCROSS ET ENDURO  
ACTIVITÉS AQUATIQUES  
SPORTS COLLECTIFS  
JEUX DIVERS

**INITIATION  
DU 21 AU 24 JUILLET**

MOTOCROSS ET ENDURO  
ACTIVITÉS AQUATIQUES  
SPORTS COLLECTIFS  
JEUX DIVERS

**MOTO SCHOOL**

**MC  
CABASSE  
VAR**

**f** Moto club du var - officiel  
**ig** mavar\_ridingschool

Inscription ou renseignement : 07.89.87.05.76



## Le marché de Noël

## COMITÉ DES FÊTES



La météo capricieuse n'aura eu raison ni des visiteurs, ni des exposants, ni des organisateurs

Au petit matin, l'installation des stands dans la salle polyvalente devenait une évidence pour que les premiers visiteurs ne soient pas découragés. Les petits et les grands auront pu déambuler dans les allées et profiter de la grande diversité des étals avant que le père Noël n'arrive pour le plus grand plaisir des enfants qui ont posé pour la photo souvenir. Ils n'ont pas manqué de faire connaître leur enthousiasme au moment d'interpréter à ses côtés des chants préparés par l'équipe éducative de l'école.



Un feu d'artifice musical de très belle facture a été proposé en clôture, en partenariat avec la municipalité et le comité des fêtes cofinanceurs.

Tous les exposants ont doté la tombola du jour.

Merci à Rudolf Lo Schiavo pour la séance photos avec le Père Noël, à Cap'tain Jo pour la sonorisation, à Françoise pour les chants de Noël qui ont émaillé la demi-journée, à l'association des parents d'élèves pour la tenue de la buvette et les cadeaux offerts aux enfants, à l'équipe de l'école Pierre Guillaumond pour son engagement. Sans oublier les bénévoles du comité des fêtes qui ont contribué à une belle réussite de cette manifestation.

Partenariat :  
Orpi,  
Intermarché  
Riez, Crédit  
Agriculture Riez.  
Photos :  
Rudolf Lo  
Schiavo

**Rendez-vous  
le vendredi  
12 décembre  
2025, en  
extérieur, de  
14 h à 20 h.**



## Assemblée Générale

La réunion annuelle à laquelle assistait la quasi-totalité des membres de l'association s'est tenue le samedi 1er février en présence de Gilles Mégis, Maire de la commune, invité.

Le bilan des activités de l'exercice 2024 et le compte de résultats ont été présentés, commentés et validés à l'unanimité.

Les grandes orientations de l'année 2025, notamment en matière de participation financière aux activités, incluant une légère réduction de celles-ci et des animations proposées ont été débattues, adoptées ainsi que le budget prévisionnel qui accompagnait cette résolution.

Les participants ont salué l'engagement sur une longue durée, le dynamisme, l'investissement personnel de Christine et Gérard qui ont fait valoir leur souhait d'une « retraite associative » bien méritée après plusieurs années passées au cœur des équipes, et notamment du conseil d'administration.

Ils ont été remplacés dans leurs fonctions au sein de cette instance.

Malgré les appels à bénévolat, aucune nouvelle adhésion n'a été enregistrée.

L'accent a également été mis sur la nécessité de renforcer les équipes et d'intégrer une nouvelle « génération » de bénévoles pour permettre d'assurer, dans les meilleures conditions, et en permettant une vie personnelle, familiale et professionnelle des équipes.

Rappel a également été fait du départ définitif de l'actuel président au 1<sup>er</sup> janvier 2026, ce qui implique donc de redistribuer fonctions et délégations, tout en repensant l'organisation logistique et préparatoire des manifestations.

À défaut, l'activité du Comité des Fêtes serait mise en sommeil, ce qui impliquerait la suspension temporaire de tout ou partie des animations qui font le bonheur des villageois, de leurs familles et de leurs amis. Un repas d'équipe destiné à honorer les sortants et à renforcer la cohésion des bénévoles a clôturé l'exercice.

# ANIMATIONS

## Fête de la Saint-Joseph

L'édition 2025 a commencé par un concert organisé par le Café des Alpes, très apprécié par les amateurs qui ont pu assister aux performances de deux groupes locaux : *Les Voisins* et *Voix-Off*. Une belle soirée musicale.



Le lendemain, début du Souvenir Pierre Guillaumond au jeu provençal avec 14 équipes inscrites pour une dotation « généreuse ». Concours qui sera contrarié le lendemain par de fortes averses. Pas de gagnant mais un bel engouement des spectateurs et des joueurs dont certains venaient de loin.

Séance de cinéma très appréciée aussi à l'initiative de l'association AMSAIE qui présentait un très beau film sur l'Égypte, en présence des réalisateurs Jacques Bec et Régis Nicolas.

Le week-end se terminait par le traditionnel aïoli préparé par la Boucherie des Alpes. Un moment qui rencontre d'année en année un peu moins de



succès dans la fréquentation, mais dont les participants ont profité, sans pour autant se ruer sur la piste de danse. Une inédite salade de fruits a été proposée aux convives.

Merci aux structures engagées dans l'organisation de ce week-end festif, aux bénévoles nombreux et dynamiques, et au soutien des agents municipaux qui ont œuvré au sablage et traçage des jeux de boules.



## FORME DÉTENTE ET VITALITÉ



Comme vous pouvez-le constater, c'est toujours avec autant d'amusement, d'enthousiasme et de gaieté que nous pratiquons les cours d'Isabelle. Ceux-ci sont très attractifs par le changement constant, la routine ne s'installe pas et notre séance de sport se déroule aisément sans que l'ennui ne s'installe.

Nous remercions Isabelle pour son implication qui nous motive chaque jour un peu plus.

Comme chaque année, restez à l'affût des horaires qui seront affichés fin août car les cours sont très prisés.



### PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre commune, s'est équipée de l'application

**PanneauPocket.**

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

# ANIMATIONS

## VOVINAM

### Bonjour à tous,

Avant de développer les activités de l'association VOVINAM, un peu d'historique sur celle-ci.

Créée en 2003 à Roumoules, l'association, au fil du temps, s'est développée et les différents cours sont aujourd'hui dispensés dans plusieurs villages : Roumoules, Saint-Martin-de-Brômes, Allemagne-en-Provence.

Avec ses 90 licenciés, elle fut, un temps, une des plus grosses associations sportives du département. Hélas, la Covid passant par-là, le nombre de licenciés a chuté vertigineusement. Cependant, les plus fidèles sont restés et cela ne nous a pas empêchés d'être toujours présents sur la scène nationale et même internationale.



\* Les compétitions de fin de saison s'enchaînant, le week-end suivant, se déroulait le championnat de France Enfants à Pontoise (Val d'Oise). C'est Inès Oreggia qui représentait le club.

\* En technique, parmi l'élite de France, Inès a frôlé les podiums à 2 reprises, en se classant 2 fois 4<sup>e</sup> (la plus cruelle place) pour quelques dixièmes de points.

\* Par contre, la grosse surprise a été sa 2<sup>e</sup> place en combat dans sa catégorie. Elle a donc glané la médaille d'argent. Félicitations à Amandine et Inès pour leurs résultats, mais surtout pour leur assiduité et fidélité au club Vovinam Viet Vo Dao.

Nous devons préciser que tout ceci n'aurait pu être réalisé sans le soutien que nous apportent les mairies. Enfin, pour terminer, inutile de vous dire que la saison n'est pas terminée :

En mai : - stage experts à Montpellier les 3 et 4 mai - stage en Corse : fin mai.

En juin : Coupe *Hoa Lu* en Ardèche.

Nous souhaitons une bonne fin de saison à tous nos pratiquants et espérons voir bientôt de plus en plus de

Roumouliens sur le tapis.

**Co gan (courage à tous) !**

Contacts :

Marie :

06 01 74 24 74

Christian :

06 74 78 56 78

Le Président :

Christian Bourjac



La preuve, les résultats de ces dernières semaines : Le 22 mars avait lieu le championnat de France adultes (de cadet à senior) à Laval (Mayenne) :

\* Amandine Favre, associée à Hannah, une pratiquante du club de Bordeaux de notre ami Luis Bernardès, sont montées sur le podium. En effet le duo a obtenu une médaille d'argent pour leur prestation. Elles sont donc vice-championnes de France en "song luyen".

\* Dans l'épreuve du sabre (*kiem* en vietnamien), Hannah a obtenu la médaille d'argent, mais Amandine n'est pas montée sur le podium.

\* De plus, le lendemain, le 23 mars, Amandine et Olivier ont pu participer à un stage organisé par la FFKDA, avec des experts d'arts martiaux vietnamiens.



# ANIMATIONS

## BOXE



Pour cette saison 2024-2025, le club de Roumoules Savate BFC s'enorgueillit du développement de sa section Cardiofit boxing.

Les cours se passent tous les jeudis soirs à 19 h 30.

Pour la partie Savate Boxe Française, nous avons engagé un de nos adhérents aux Championnats de France Jeunes.

Le dimanche 23 février 2025, a eu lieu à Marseille les finales PACA jeunes. Le représentant de notre club Roumoules Savate BFC était William Meaux ; ce dernier remporte magistralement le titre de Champion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Après son titre de Champion de Provence, nous nous sommes déplacés le 8 mars à Aurillac dans le Cantal, pour les finales de Zone en boxe française Savate. Cette compétition regroupait tous les meilleurs tireurs des régions PACA et AURA grand Sud-Est.

William s'est de nouveau fait remarquer en ne laissant aucune chance à son adversaire. Il a brillamment remporté ses assauts et devient le nouveau Champion de Zone grand Sud-Est.



Il se qualifie pour la dernière grande étape de ce championnat : les finales France de Boxe française Savate. Il représentera par-delà même le club de Roumoules Savate BFC, sa commune Roumoules, le département des Alpes-de-Haute-Provence et la région PACA pour les finales du Championnat de France.

Rendez-vous est pris les 7 et 8 juin à Melun pour ces finales...

Félicitation à William pour son sérieux et son engagement lors de ce championnat. Il n'y a pas de secret : l'assiduité et le sérieux à l'entraînement, ça paye !

Un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la préparation de William, tous les membres de notre club, en particulier : Cassandra, Léonard, Lylou, Noé, Sacha, pour les jeunes... Et à Valérie et tout le club de Savate boxe française Saint-Maximin pour leur accueil et gentillesse...

Un grand merci également à Noé du club de Roumoules Savate BFC, et à César du club de Savate boxe française Saint-Maximin pour avoir assuré le coin de William 😊.

Le club Roumoules Savate Boxe française vous accueille, à la salle polyvalente, les :

### LUNDI

**17h à 18h15** Cours enfants (Primaire)

**18h15 à 19h30** Cours ados (Collège)

**19h30 à 21h30** Cours adultes

### MERCREDI

**16h30 à 17h30** Cours enfants (Primaire)

**17h30 à 18h30** Cours ados (Collège)

### JEUDI

**17h à 18h15** Cours enfants (Primaire)

**18h15 à 19h30** Cours ados (Collège)

**19h30 à 21h30** Cardiofit ouvert à tou(te)s

### SAMEDI

**15h à 17h**

Au gymnase  
(collège de Riez)



# ANIMATIONS

## L'AMSAIE



Bonjour à tous nos lectrices(teurs),

Déjà un semestre passé depuis notre dernier article. Que le temps passe vite quand on est occupé ! Et c'est le cas de l'association Amsaie, toujours bien active dans la salle Léon Spariat.

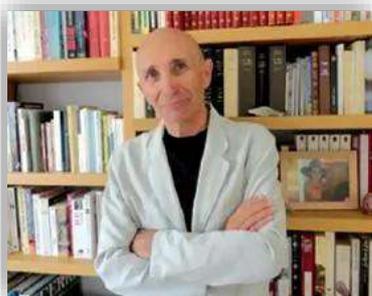
Nous avons voulu, cette fois ci, mettre en avant Dominique et son atelier couture, qui a accepté de présenter le travail effectué par ces dames.

Comme elles, si vous voulez apprendre ou vous perfectionner dans la couture, n'hésitez plus et venez les rejoindre chaque mardi après-midi à 14 h 00,



pour partager des moments de détente dans une ambiance bon enfant.

Par ailleurs, nous avons accueilli Jacques Bec et Régis Nicolas, nos amis Poètes des Hautes Terres,



venus projeter un petit film sur les merveilles d'Égypte. L'Amsaie les remercie pour ce voyage par l'image, au pays des Pharaons.

**L'AMSAIE VOUS PROPOSE SAMEDI 22 MARS A 15H00**  
**SALLE LEON SPARIAT**  
**(EN PRÉSENCE DES RÉALISATEURS)**

**" INVITATION AU VOYAGE  
D'ALEXANDRIE À ABOU-SIMBEL "**

UN FILM  
DE  
JACQUES BEC

ET

RÉGIS NICOLAS

ENTRÉE GRATUITE

### Prochain évènement proposé par l'Association :

Afin de pouvoir relayer des informations relatives aux activités et autres évènements de l'Amsaie et de la médiathèque, un panneau lumineux défilant a été installé à l'extérieur de la salle.

Ne manquez pas de le consulter, pour vous tenir informé.

Nous vous souhaitons une bonne saison estivale et vous donnons rendez-vous au prochain bulletin.

## Marché potier de Roumoules, jeudi 21 août 2025, de 9 h à 18 h



Le marché potier de Roumoules se prépare ! Comme toujours pour les marchés de céramistes, tout commence très tôt : les invitations ont été envoyées aux participants habituels dès la fin du mois de janvier. Beaucoup d'entre eux seront présents cette année encore, ceux qui ne peuvent pas venir laisseront leur place à de nouveaux exposants que vous pourrez découvrir à cette occasion.

Vous retrouverez comme toujours un petit atelier qui permettra à chacun de mettre les mains dans l'argile. Un autre projet d'animation est en train de prendre forme... ce sera la surprise !

Il est à noter que cette journée ne peut avoir lieu que grâce à l'aval et l'aide de la municipalité ainsi qu'au soutien, pour la seconde année consécutive, de l'association AMSAIE.

Le marché potier de Roumoules est reconnu parmi le petit monde des potiers de la région comme accueillant ; vous tous qui venez y faire un petit tour y contribuez grandement.

Tous les exposants espèrent que vous serez toujours plus nombreux cette année à déambuler entre les stands. Si vous accueillez de la clientèle dans vos hébergements, boutiques, restaurants... au mois d'août, merci de diffuser l'information, ce sera une aide précieuse pour la réussite de cet évènement !



## Les expressions françaises

### Battre sa coulpe (« se repentir »)

Le mot *coulpe* ne s'utilise plus que dans cette expression et vient du latin *culpa*, signifiant « faute » et ayant donné culpabilité, coupable... Pourquoi « *battre* » ? Au XII<sup>e</sup> siècle, on se frappait bruyamment la poitrine en se repentant (« c'est ma faute, ma très grande faute »). Il y avait lieu d'être démonstratif pour prouver sa « bonne » foi.

### L'affaire est dans le sac (« l'affaire va réussir »)

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on écrivait sur des rouleaux de papier (d'où l'expression : être au bout du rouleau). Les personnes ayant à se déplacer avec leurs documents les transportaient dans un sac (l'attaché-case de l'époque). L'expression viendrait en particulier des avocats de l'époque qui, une fois le procès terminé, rangeaient leurs dossiers dans un sac en attendant le verdict, convaincus qu'il serait favorable à leur client. Dans la même veine on trouve « *mettre à sac* », « *vider son sac* ».

### Entre la poire et le fromage (« entre deux événements, à un moment perdu »)

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les familles aisées, le fromage se mangeait après les fruits, dont la poire (la pomme était plutôt réservée au bas peuple). Quand on arrivait à la fin du repas, cet instant détendu était propice aux discussions. Aujourd'hui l'expression correspond à un instant entre deux événements.

### Un croque-mort (« employé des pompes funèbres »)

Tordons tout de suite le cou à la légende laissant croire que l'employé des pompes funèbres chargé de la mise en bière mordait le gros orteil de son « client » pour s'assurer qu'il était bien mort. Le mot daterait de 1788, juste avant la prise de la Bastille, le verbe « croquer » signifiait « faire disparaître » ; ce que le croque-mort faisait en fermant le cercueil, puis en l'enterrant. Dans le même sens, on dit « croquer un héritage », soit le dilapider, le faire disparaître.

Crier haro sur le baudet  
(« désigner un bouc émissaire, désigner quelqu'un – peut-être innocent – à la vindicte populaire »).  
*Haro* était le cri poussé par une personne agressée qui demandait aux témoins de la secourir et de capturer le coupable. Quant au « *baudet* », il daterait de Jean de La Fontaine dans les « Animaux malades de la peste », souvenez-vous : *À ces mots on cria haro sur le baudet. Un loup quelque peu clair prouva sur sa harangue / Qu'il fallait dévouer ce maudit animal / Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.*

### Un chèque en bois (« un chèque sans provision »)

La locution « de bois » datant du XIV<sup>e</sup> siècle servait à désigner une chose artificielle, fausse : une jambe de bois, un sabre de bois, un visage de bois et, plus récemment, la langue de bois. Un chèque en bois est donc un faux chèque, sans valeur.

Robert Roy

## L'amande de Provence

La famille Blanc cultive les amandiers, notamment à « Play », depuis 4 générations, directement du producteur au consommateur.

En 1990, ils ont planté des nouvelles variétés d'amandiers : ferragnès, ferraduel et ferratar. Il faut alors 5 années d'attente après la plantation avant que les arbres produisent. S'ensuivent la taille, les soins, le ramassage mécanisé en octobre, le dégavage, le séchage puis le cassage mécanique et le triage à la main.

Toutes ses longues et fastidieuses étapes permettent ensuite de vendre les amandes (préalablement empaquetées) à la ferme et sur les marchés.

L'amande est un aliment alcalinisant équilibré, énergétique, nutritif et reminéralisant qui :

- présente des propriétés antiseptiques intestinales,
- favorise l'équilibre nerveux général
- donne une meilleure endurance aux sportifs.



L'amande apporte des protéines, des glucides, des fibres, du calcium, du magnésium du phosphore et du potassium. C'est un fruit qui est bénéfique, notamment pour les malades, dans les cas d'asthénie, pour les personnes fragiles et peu résistantes, dans les états de déminéralisation et lors des convalescences.

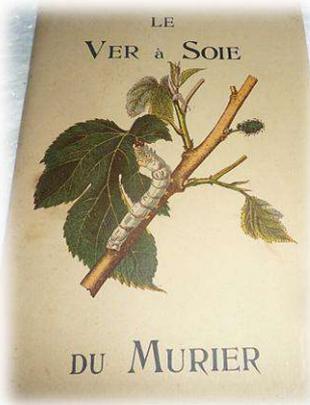


## Culture agricole d'autrefois dans les Basses-Alpes

Si les vergers irrigués, le lavandin, la vigne, les oliviers... sont toujours là (mais ont connu, comme nous le verrons, une baisse de production), bien des cultures ont disparu. La mécanisation de l'agriculture, les changements intervenus dans la main d'œuvre, la concurrence d'autres régions ou de l'étranger, la sécheresse dont ont été victimes les cours d'eau, les parasites... sont la cause de ces disparitions et baisses de production.

Parmi les activités qui ont cessé d'exister figurent la culture du **prunier** et le séchage de ses fruits pour donner pruneaux et brignoles ou pistoles. Cette variété est obtenue en pelant le fruit et en enlevant le noyau.

Le plateau de Valensole était la terre favorite de **l'amandier** mais celui-ci fut détrôné par le lavandin. La récolte de l'amande exigeait un gauleur escorté de 3 à 5 femmes ; les femmes s'employaient tout l'hiver à briser les coques, l'amande se vendant dépouillée de son enveloppe. Il existait aussi une variété à coque tendre qui se vendait après simple emballage.



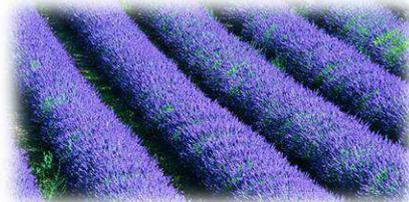
La **sériciculture** (élevage du ver à soie), en rapport étroit avec la culture du mûrier, était autrefois une source de rapport mais a été abandonnée suite en particulier à la concurrence des fils de cellulose et l'importation de cocons et soie grèges.

Les **oliviers**, sur le plateau de Valensole, étaient présents dans les vallées qui entaillent ce plateau. Ainsi ils étaient nombreux dans la vallée du Colostre, à Roumoules, Riez, Allemagne. J'ai connu un moulin à huile à l'entrée de Riez. Mais, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on a pu parler dans notre région de la décadence de l'olivier, essentiellement du fait de la concurrence et du manque de main d'œuvre pour la culture en terrains pentus.



Au début du XX<sup>e</sup> siècle, à Riez, on essaya, sans succès car l'altitude était insuffisante, la culture de la lavande fine. Vers 1920, les voisins d'Allemagne substituèrent à ce produit un hybride appelé **lavandin**, donnant une essence de moindre qualité mais plus résistante, ayant un plus fort rendement et s'accommodant d'altitudes moins élevées et de mauvais terrains.

Sa culture se répandit rapidement, occupa de grands espaces, en particulier sur le plateau de Valensole, bénéficiant de la mécanisation de la cueillette et de la modernisation des distilleries. Mais vient d'être interdit l'usage de l'insecticide employé pour lutter contre la *cécidomyie*, parasite qui dessèche les rameaux. Résultat : au moins les deux tiers des plants de lavandin ont dû être arrachés.



C'est vers 1856 que la culture de la **truffe** prit son essor. Les Basses-Alpes et le Vaucluse fournissaient à eux deux près de la moitié de la production française. Les truffières sont toujours là mais, pour la récolte du champignon, on emploie un chien spécialement dressé plutôt qu'une truie comme autrefois. Les petites constructions basses en pierre que l'on peut rencontrer dans la campagne étaient des abris pour les truies.



Dès l'époque gallo-romaine, la culture de la **vigne** était importante dans notre région et ne cessa de progresser jusqu'à l'arrivée de l'insecte *phylloxéra*, parasite venu d'Amérique. Il toucha les Basses-Alpes en 1872 et détruisit des hectares de vignes. La partie méridionale du département fut totalement infestée. Il fallut reconstituer le vignoble. Pour cela, on utilisa des porte-greffes américains résistant au phylloxéra. À Roumoules, mon aïeul, Édouard de Clérissy, en 1883, planta 20 hectares de vignes françaises greffées sur plants américains et construisit pressoir, cuve de vinification et cellier avec foudres. Mais il ne put résister à la concurrence des vignobles languedociens et varois à haut rendement. Maintenant il serait intéressant de voir par quoi ont été remplacées ces cultures disparues.

Patrick Roy

P.S. Pour écrire cet article, j'ai puisé dans deux petits livres qui citent Roumoules cinq fois chacun :

1. *Les campagnes de l'ancienne Haute-Provence* édité en 2000 par Les Alpes de Lumière.
2. *Vignes et Vin* édité en 2005 par les éditions du Fournel.

## Poulet aux olives et aux amandes

(pour 4 personnes)

### Ingrédients :

- ✚ 4 poitrines de poulet désossées (avec la peau) ou 4 cuisses
- ✚ 80 g d'amandes entières
- ✚ 100 g d'olives vertes dénoyautées (hachées grossièrement)
- ✚ 2 cuillères à soupe de beurre
- ✚ 3 cuillères à soupe d'eau
- ✚ 2 cuillères à soupe de persil frais haché

Dans un grand poêlon à surface antiadhésive, faire fondre 1 cuillerée à table (15 ml) du beurre à feu moyen. Ajouter les amandes et cuire, en brassant sans arrêt ou en secouant le poêlon, pendant environ 5 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient dorées et dégagent leur arôme. (Il est important de brasser continuellement parce que les amandes peuvent brûler très facilement.) À l'aide d'une cuillère à égoutter, mettre les amandes grillées sur une planche à découper et laisser refroidir. Hacher grossièrement à l'aide d'un couteau bien aiguisé. Réserver.

Saler et poivrer chaque côté des poitrines de poulet. Dans le poêlon (ne pas le dégraisser), ajouter les poitrines de poulet et les olives. Cuire à feu moyen-vif de 4 à 6 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit doré. Réduire à feu moyen. Retourner les poitrines de poulet et poursuivre la cuisson, à couvert, de 5 à 7 minutes ou jusqu'à ce que le poulet ait perdu sa teinte rosée à l'intérieur. À l'aide d'une pince, retirer les poitrines de poulet du poêlon, les mettre dans une assiette et couvrir de papier d'aluminium, sans serrer. Réserver.

À feu moyen, faire fondre le reste du beurre avec l'eau en raclant le fond du poêlon à l'aide d'une cuillère de bois pour en détacher toutes les particules. Ajouter les amandes hachées réservées et le persil. Poivrer.

Répartir les poitrines de poulet réservées dans quatre assiettes. À l'aide d'une cuillère, napper le poulet de la sauce aux olives et aux amandes. Servir aussitôt.



## Gâteau d'amandes de Toinette

### Ingrédients :

- ✚ 250g d'amandes de Roumoules avec leur peau
- ✚ 250 g de sucre
- ✚ 8 œufs
- ✚ Quelques cuillères à soupe de Grand Marnier
- ✚ Écorces d'orange confites coupées en dés

À préparer la veille.

Mixer les amandes pour les réduire en poudre. On peut utiliser de la poudre d'amande, mais on ne sait pas d'où elles viennent, et la peau renforce le goût.



Allumer le four à 180° (thermostat 6).

Battre les blancs en neige ferme dans un saladier.

Dans un 2<sup>e</sup> saladier, travailler le sucre et les jaunes d'œuf. Incorporer la poudre d'amande + le Grand Marnier + les écorces d'orange confites. Verser les blancs battus en neige, et les incorporer au mélange très délicatement, pour ne pas les casser.

Verser dans un moule à manqué beurré.

Enfourner pour 45 minutes ou 1 heure.

Quand il est refroidi, le démouler.

On peut le glacer en mélangeant du sucre glace, un blanc d'œuf battu et un peu de Grand Marnier

## Croquants aux amandes

### Ingrédients :

- ✚ 500 g de farine
- ✚ 2 œufs
- ✚ 350 g de sucre
- ✚ 350 g d'amandes de Roumoules avec leur peau
- ✚ Eau de fleur d'oranger
- ✚ 1 jaune d'œuf pour dorer (ou un peu de lait)

Préchauffer le four à 180° (thermostat 6).

Mélanger tous les ingrédients. Ajouter l'eau de fleur d'oranger pour lier le tout.

Faire une boule de cette pâte, puis la couper en 4 parts.

Façonner en plusieurs boudins. Les dorer à l'œuf ou au lait.

Enfourner pour 30 min.

Quand les boudins sont dorés, les sortir et les couper encore chauds en tranches. Laisser refroidir.

Les croquants se conservent plusieurs semaines, dans une boîte en fer.



# À VOS FOURNEAUX



## Smoothie d'avocat aux amandes

Ouvrez l'avocat en deux, retirez le noyau et prélevez la chair.

Mettez la chair d'avocat dans le mixeur, ajoutez les amandes et les dattes, versez le lait et mixez le tout jusqu'à obtenir une boisson bien lisse.

Ajustez la consistance à votre goût en ajoutant, si vous le souhaitez, un peu de lait. C'est prêt !

### Ingrédients :

- + 1 avocat
- + 15 amandes
- + ½ litre de lait
- + 3 dattes

Vous pouvez créer des variantes, en remplaçant :

- le lait par du lait fermenté (type Elben), du yaourt, du lait d'amande ou de l'eau de coco
- les dattes par de la banane
- les amandes par des noix, des noisettes ou des pistaches



## Le nougat blanc

### Ingrédients :

- + 500 g de sucre
- + 500 g de miel
- + 5 blancs d'œufs battus en neige
- + 1 kg d'amandes mondées

Faire fondre le miel au bain-marie. Quand il est chaud, ajoutez les blancs d'œufs.

Remuer, laisser cuire.

Ajoutez le sucre cuit préalablement dans une tasse d'eau jusqu'à ce qu'il perle dans l'eau froide.

Puis ajoutez les amandes.

Il est nécessaire de tourner la préparation TOUT le TEMPS !



## Le nougat noir

### Ingrédients :

- + 1 kg de miel
  - + 1 kg d'amandes
  - + 2 morceaux de sucre
- Faire chauffer le miel dans une bassine.

Faire un peu griller les amandes au four.

Les ajouter dans la bassine en même temps que le sucre

Laisser cuire 20 minutes.

Quand les amandes pétillent, verser sur du papier hostie dans un moule et mettre un poids dessus.

## La nougatine

### Ingrédients :

- + 1 verre d'eau
  - + 150 gr de miel
  - + 300 gr de sucre
  - + 1 kg d'amandes
- griller et les piler assez finement.

Faire bouillir le miel et le sucre et ajouter l'eau chaude et les amandes.

Tourner continuellement jusqu'à obtenir la consistance voulue.

Etendre la pâte dans un moule muni de papier hostie sur une épaisseur de 1 cm. Presser fortement et découper en losange.



## Saucisson de figes et d'amandes

### Ingrédients :

- + 500 g de figes séchées très souples
- + 500 g d'amandes
- + 200 g de sucre cristallisé

Hacher les figes et les amandes.

Mélanger le tout. Sur une planche, répandre du sucre cristallisé. Y rouler la pâte figes-amandes, comme un saucisson. Entourer de papier d'aluminium. Servir en le coupant en tranches fines.

## Saussoun

### Ingrédients :

- + 100 g d'anchois
- + 1 gousse d'ail
- + 1 pousse fraîche de fenouil sauvage
- + 2 feuilles de menthe
- + 50 g d'amandes mondées
- + 10 cl de lait
- + 5 cl d'huile

La *saussoun* était préparé lors des moissons ou des vendanges pour le déjeuner aux champs au milieu de la matinée.

Tremper préalablement les anchois pour les dessaler.

Dans un mortier, piler les anchois, l'ail, le fenouil, et les amandes.

Quand tout est bien écrasé, délayer avec le lait de façon à obtenir une pommade.

Ajouter un filet d'huile.

Il ne reste plus qu'à en tartiner du pain.



## La biodiversité de mon jardin : les oiseaux

Dans la plupart des jardins, vous avez tous des pies, des merles, des pigeons bisets, des tourterelles turques, et des moineaux domestiques qui se sont installés sur la terrasse et nous mènent la vie dure ! Parfois, un Geai des chênes fait son apparition, c'est un voleur de glands et de fruits.



L'hiver, autour de l'arbre où sont suspendues des boules de graines, les Mésanges charbonnières (à tête noire, 14 cm de long) et Mésanges bleues (11 cm) font la loi ! Le Chardonneret élégant porte bien son nom avec ses belles couleurs. La Sittelle grimpe le

long du tronc, car elle cherche des insectes sous les écorces. De même, le Pic épeiche frappe le tronc ou les branches pour y déloger son repas.

Une Huppe fasciée a été vue le 26 mars. Elle est revenue des pays chauds, mais elle n'est pas encore venue dans la pelouse à la recherche de vers ou d'insectes.



Un couple de Rouge-queue noir doit nicher dans la haie, je l'ai vu en avril. Pour l'instant, je n'ai pas observé de Rouge-gorge. Insectivore et migrateur comme le Rouge-queue, il passe l'hiver plus au sud où il trouve de quoi se nourrir.

Des oiseaux qui ne sont pas présents dans mon jardin, mais que j'entends ou que je vois de chez moi :

Le Faisan. Son cri est immédiatement reconnaissable à ses tons roques et saccadés. Il ramage pour marquer son territoire et attirer les femelles. Le Coucou Gris (entendu à partir du 26 mars), migrateur... et squatter ! Cette espèce étant incapable de construire un nid, la femelle coucou

pratique « le parasitisme de couvée » : elle gobe un œuf dans le nid parasité, avant d'y pondre le sien qui a la même couleur que ceux de l'espèce qu'elle parasite. Elle peut ainsi tromper les parents, qui connaissent spontanément le compte d'œufs de leur couvée. Ceux-ci vont assurer la couvaison de l'œuf puis l'alimentation du jeune poussin. La femelle coucou peut pondre jusqu'à 25 œufs (souvent 9) en mai-juin, à raison d'un seul œuf par nid parasité. L'oisillon coucou, né avant ceux de l'espèce hôte, se fera nourrir et éjectera les autres du nid. Il faut que le nid soit celui de petits passereaux insectivores (bergeronnette grise, Rouge-gorge, ou Rouge-queue noir), le coucou ne mangeant pas de graines, mais des vers de terre, chenilles (y compris les processionnaires), libellules, criquets, scarabées mais aussi araignées...



Le Héron cendré pousse un cri habituel très rude et râpeux, un "waarr". Son cri de vol est du même type, mais un peu plus doux, un "weeh" sonore, croassant, de tonalité plus élevée (oiseaux.net). Mais avec le Colostre à sec pendant plusieurs étés, je ne l'ai pas vu depuis longtemps. Il décollait des peupliers pour chasser les truitelles, au grand désespoir des pêcheurs !

Le 8 avril, une vingtaine de Vautours fauves tournoyait au-dessus du plateau de Saint-Maxime. Ils avaient dû repérer une carcasse car ce sont des rapaces charognards : ils n'attaquent pas les animaux vivants, car ils se nourrissent de cadavres de grands animaux (sangliers, chevreuils, moutons, chèvres, etc.).



Ils vivent en colonie dans les falaises des gorges du Verdon, où 91 individus ont été réintroduits entre 1999 et 2004, issus de centres de soins espagnols et français. Son poids moyen est de 9 kg (6,5 à 11,5 kg) et son

envergure est de 2,60 m (2,35 à 2,70 m). Sa longueur varie de 95 à 110 cm. Sa longévité est de 20 à 40 ans... Ils sont maintenant plusieurs centaines et tournoient souvent au-dessus de notre commune à la recherche de nourriture, le matin, puis ils rentrent dans les gorges en fin d'après-midi. Ils sont si lourds qu'ils volent en utilisant les courants aériens pour s'économiser. Les vautours fauves ne passent pas inaperçus ! On nous avait signalé un vautour mort sur la commune. Il avait heurté une ligne électrique. Après avoir appelé le parc du Verdon, il a été emporté par des agents assermentés, car cette espèce étant protégée par la convention de Washington, il est interdit de le détenir, et de le transporter, même mort.

Entendu un Petit-duc scops, un petit rapace nocturne de la taille d'un merle, appelé avant *hibou petit-duc*, du crépuscule, vers 7 h du soir jusqu'à l'aube, vers 5 h du matin, à partir du 25 avril. Un cri régulier bref "tioup" qui se répète toutes les 2-3 secondes, se fait entendre comme un système d'alarme de maison que l'on vient d'enclencher.

## D'autres oiseaux présents sur la commune :

Le Rollier d'Europe et le Guêpier d'Europe posés sur les fils électriques près du réémetteur de MCR, sont tous deux migrateurs, grands chasseurs d'insectes. Le Rollier ne fabrique pas de nid. Il dépose ses œufs dans un ancien nid de pic, dans une cavité naturelle d'arbre, à une hauteur qui varie entre 5 et 10 m, ou dans un trou de muraille. Le Guêpier niche en colonies, dans un trou, qu'il creuse lui-même du bec dans la terre d'un talus ou dans le poudingue du plateau de Valensole.



Le Faucon crécerelle, reconnaissable à son vol stationnaire dit en "Saint-Esprit", lui permet de scruter le sol pendant des heures sans bouger. C'est le plus petit des faucons français. Ce petit rapace vu à Valvachère se nourrit de campagnols, souris, lézards, sauterelles, scarabées, criquets... Ce n'est pas un charognard, il ne mange que les proies qu'il attrape vivantes.

Il y a aussi d'autres rapaces [buses, éperviers, aigles, Circaètes Jean-le-Blanc (chasseurs de reptiles)], des bécasses, des pigeons favauds, des grives, des hiboux et des chouettes...

Annie Robert

## **Il y a amandes et amandes...**



La France consomme environ 28 000 tonnes d'amandes par an, mais n'en produit que 300 tonnes en culture conventionnelle et moins de 100 tonnes en bio. Résultat ? Une forte dépendance aux importations, notamment d'Espagne et des États-Unis, leader mondial du secteur. Entre 80 et 90 % de la production mondiale d'amandes provient de Californie. La zone de culture est d'environ 450 000 hectares (soit plus que la superficie des Alpes-Maritimes !), produisant environ 1,3 milliard de kilos d'amandes par an (2022).

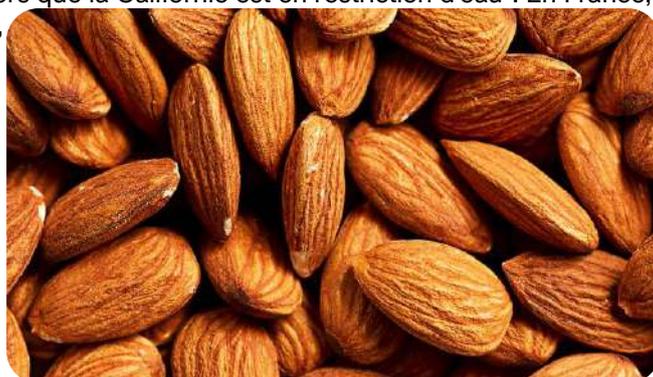
Au premier jour du printemps, les amandiers de Californie deviennent un océan de fleurs blanches. Des champs à perte de vue. Un marché florissant pourvu que les abeilles soient au rendez-vous, car sans pollinisation, pas d'amandes. Les amandiculteurs font donc appel à des apiculteurs

qui leur louent très cher leurs ruches, tout en sachant qu'ils envoient leurs abeilles au casse-pipe. Les ruches viennent des quatre coins des États-Unis, à des milliers de kilomètres, deux à trois jours de voyage pour les abeilles. C'est la plus grande migration de butineuses au monde. Certaines viennent du Texas (à 2540 km) et ont un mois pour polliniser tous les amandiers. Mais depuis quelques années, les abeilles disparaissent (aux États-Unis, plus de 72 pesticides sont utilisés dans les champs...) Cette hécatombe d'abeilles est due à des pesticides appelés néonicotinoïdes, désormais interdits en France, mais aussi à la monoculture des amandiers.

Outre la surmortalité des essaims d'abeilles, l'arrosage est aussi un énorme problème dans ces champs californiens car les amandiculteurs irriguent leurs champs de manière intensive, alors que la Californie est en restriction d'eau ! En France, l'amandier consomme 2500 à 4000 m<sup>3</sup> d'eau par hectare et par an, contre 10 000 m<sup>3</sup> en Californie. Une amande française nécessite donc trois fois moins d'eau qu'une amande américaine !

Ce système de production entraîne des problèmes majeurs, qui sont renforcés par la crise climatique : de l'assèchement et de la contamination des aquifères à la destruction de certaines d'espèces animales et végétales. Mais l'amande est un business qui rapporte très gros aux Américains... *Money is money* ! Alors achetez des amandes locales, et encore mieux : des amandes de Roumoules !

Annie Robert



Dépôt légal en Préfecture  
N°212  
Du 9 juillet 2001

—  
Directeur de la publication  
Gilles MEGIS

—  
Edité et imprimé par  
La Mairie de Roumoules  
Photos : Mairie de Roumoules,  
associations, particuliers

—  
Parution semestrielle

**Cadastre.gov.fr**

Plus besoin de se déplacer pour  
rechercher, consulter, commander  
sa feuille de plan cadastral.

## L'accès du public aux informations cadastrales est réglementé.

Toute demande d'informations  
cadastrales doit dorénavant se  
faire par écrit auprès de  
l'administration fiscale ou des  
communes.

De plus, pour préserver la vie  
privée des personnes, le  
nombre de demandes par un  
même usager est limité à 5 par  
mois sauf pour leurs propres  
biens.

Décret n° 2012-59 du 18 janvier  
2012

### Ont contribué à ce numéro :

Robert AMBROSI, Alain  
COCUAUD, Marie-Christine  
DEAUZE, Gilles MEGIS, Cathy  
PEY, Fabien CIGLIANO, Alain-  
Patrick ROY, Robert ROY, les  
associations et les secrétaires,  
Rosine et Jillian.  
Nous remercions toutes les  
personnes qui ont contribué à  
son élaboration.

## DECHETS VERTS

### IL N'Y A PLUS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Il faut les porter en  
déchèterie.



## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



Passage le 4<sup>e</sup> mardi du mois (il faut s'inscrire)

**04 65 10 01 35 service gratuit**

(prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

SERVICE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel. Il vous sera proposé une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et il faudra que vous précisiez pour chaque inscription : le nom, l'adresse, le téléphone et la liste des encombrants à collecter.

Les encombrants devront être déposés à la limite du domaine public car les agents de collecte ne sont pas autorisés à pénétrer chez les particuliers. Les quantités d'encombrants prises en charge chez un particulier ne peuvent excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10 m<sup>3</sup>)

### Les encombrants sont définis par la liste suivante :

Appareils ménagers, électroménagers, appareils électriques et de chauffage, chaudière, réservoirs, meubles, literie, vaisselle, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques...

### Sont exclus :

Végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radio-actifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavres d'animaux.



## FEUX DE FORÊT Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



Ni feu  
ni barbecue  
aux abords des forêts



Pas de cigarette  
en forêt ni de mégot jeté  
par la fenêtre de la voiture



Pas de travaux  
sources d'étincelles  
les jours de risque d'incendie



Pas de combustible  
contre la maison  
bois, fuel, butane...

Témoin d'un  
début d'incendie,  
je donne l'alerte  
en localisant le feu  
avec précision



Je me  
confine dans  
ma maison  
elle est mon  
meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

Rendez-vous sur : [feux-foret.gov.fr](http://feux-foret.gov.fr)

#FeuxDeForet



**Nouvel Arrêté  
préfectoral  
portant  
réglementation  
de l'emploi du feu  
dans le  
département des  
Alpes-de-Haute-  
Provence : arrêté  
n°2024-135-004  
du 14 mai 2024**



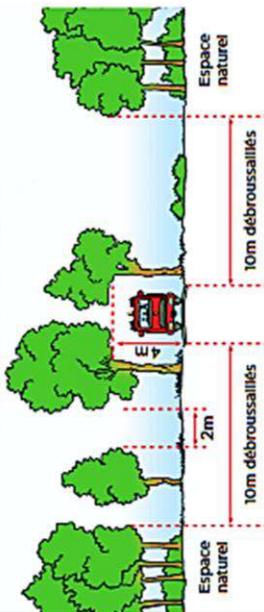
## OBLIGATION LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

### Les obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

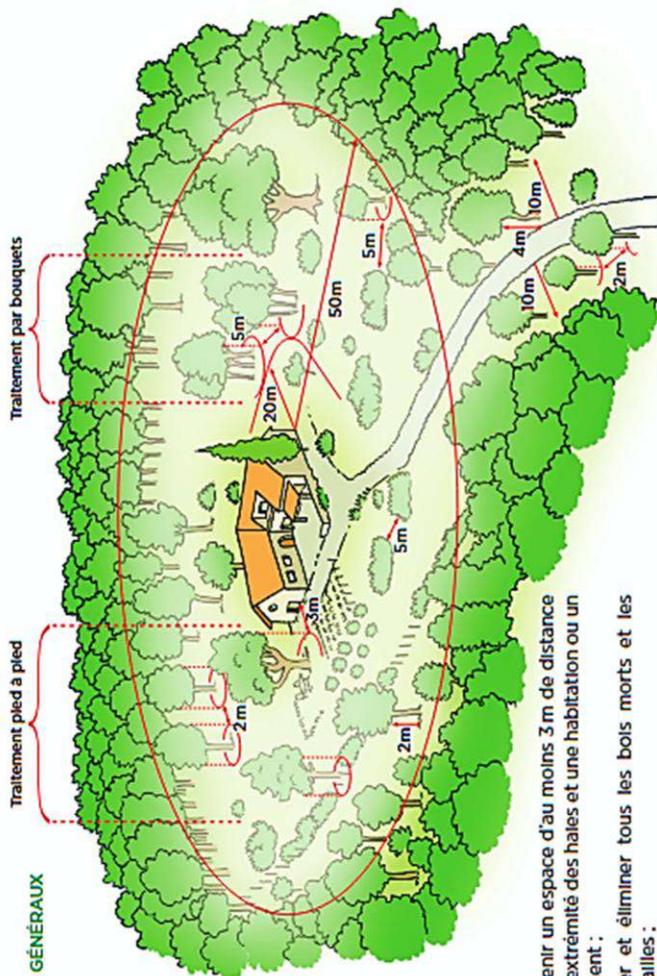
### VOIES D'ACCÈS - CAS GÉNÉRAL



### La mise en œuvre du débroussaillage vise à :

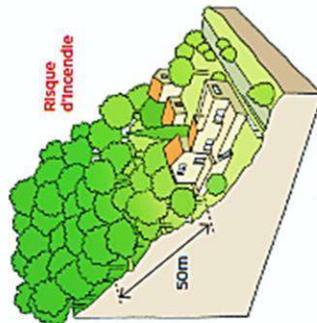
- maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage ;
- soit par le traitement "piéd à piéd" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 m les uns des autres ;
- soit par le traitement "par bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m<sup>2</sup>, chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m ;
- couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

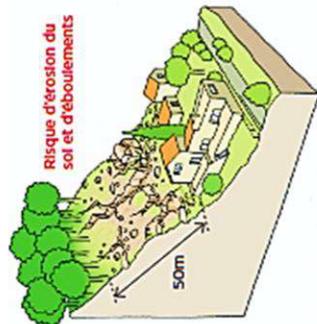


- maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

### OLD DANS UN VERSANT



On laisse la forêt gagner jusqu'au bord des maisons : le risque incendie est élevé.



La bande de 50m est rasée : les sols sont mis à nu et érodés ; la boue et les débris peuvent arriver dans l'espace habité.

Une intervention mesurée pour un risque minimisé





## SE PRÉPARER À LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Anticiper la transition



### Fin des lignes téléphoniques en cuivre.

Dans certaines communes, les lignes téléphoniques en fils de cuivre héritées de France Télécom, vont progressivement être supprimées.

### Fin du RTC : un processus progressif

Depuis le **15 novembre 2018**, il n'est plus possible d'ouvrir de nouvelles lignes sur le **Réseau Téléphonique Commuté (RTC)**. Toutefois, les lignes existantes (en cuivre) ont été maintenues jusqu'à **fin 2023**.

À cette date, **sept zones géographiques** auront totalement basculé vers la téléphonie IP. Ces zones regroupent des communes situées dans les départements suivants :

- Haute-Garonne – Vendée - Seine-et-Marne - Charente-Maritime – Nord - Haute-Loire - Morbihan

Dans le reste du territoire, l'arrêt du RTC **ne commencera pas avant fin 2023**. Le basculement pourrait prendre entre **5 et 10 ans**, avec une fin estimée aux alentours de **2034**.

### Une ligne fixe sans Internet : c'est toujours possible.

Même si cela est aujourd'hui peu courant, il est toujours **possible d'ouvrir une ligne téléphonique fixe sans abonnement Internet** : les personnes qui souhaitent ouvrir une ligne de téléphone fixe **sans abonnement Internet** devront désormais utiliser un **petit boîtier** compatible avec la **nouvelle technologie**.

**À titre de comparaison** : comme la télévision analogique a été remplacée par la télévision numérique via un décodeur, la téléphonie basculera elle aussi vers le numérique grâce à un petit boîtier.

## Bien vivre ensemble : respect du calme et de la propreté

Vivre en harmonie avec ses voisins, c'est adopter au quotidien des gestes simples de courtoisie et de respect.

Le bruit, même s'il fait partie de la vie, peut devenir une gêne lorsqu'il est excessif ou mal situé dans le temps.

Afin de préserver la tranquillité de tous, merci de respecter les horaires autorisés pour les activités bruyantes (bricolage, jardinage, tondeuse, tronçonneuse, musique, etc.) :

- **En semaine** : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- **Le samedi** : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Le dimanche et les jours fériés** : de 10 h à 12 h uniquement



## Respectons également la propreté de notre cadre de vie

Le bien vivre ensemble, c'est aussi veiller collectivement à la salubrité de notre commune. Cela passe par :

- le **dépôt des ordures ménagères** dans les conteneurs prévus à cet effet,
- le **tri des déchets** dans les points d'apport volontaires (PAV) et la déchèterie de Roumoules,
- le **ramassage des déjections animales**, un geste civique essentiel, qui allie souplesse et responsabilité : un petit effort pour vous, un grand pas vers le bien vivre pour tous !

Chacun est responsable de la qualité de vie dans notre commune.

En respectant le calme et la propreté, nous contribuons ensemble à un environnement **sain, agréable et respectueux** de tous.



## Éducation

**Le dossier d'inscription est à retirer et à déposer en Mairie avant le 15 août 2025**



### Ecole

**RENTREE DES CLASSES :**  
Le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025

**La garderie** reprendra le jour de la rentrée des classes. **Tarif : 1,50 € /matin ou soir.**

**Horaires :** le lundi, mardi, jeudi et vendredi

**Matin de 7 h 30 à 8 h 50**

**Soir de 16 h 30 à 18 h**

Les tickets sont à acheter à l'avance en mairie.

### La cantine

reprendra le jour de la rentrée des classes  
**TARIF : 4.10 €/repas.**



L'inscription à la cantine et à la garderie se fait pour l'année scolaire. À titre exceptionnel, elle pourra se faire mois par mois à condition que l'enfant soit inscrit avant le 25 du mois précédent en mairie.

**Toute inscription sera facturée**, même en cas d'absence de l'enfant.

La garderie **ferme à 18 h 00**. Les parents ou les responsables de l'enfant devront venir le chercher avant.

UN SERVICE  
**DLVAGGLO**  
SERVICES COMMUNAUX

RELAIS PETITE ENFANCE  
**LES P'TITES  
POUSSES**  
DLVAGGLO

UN LIEU  
D'INFORMATION ET  
D'ANIMATION  
POUR LES 0-3 ANS

PAR MAIL À L'ADRESSE  
RPE@DLVA.FR

UN SERVICE GRATUIT  
ET DE PROXIMITÉ  
DESTINÉ AUX PARENTS,  
FUTURS PARENTS ET AUX  
ASSISTANT(E)S MATERNELLE(S)

**RIEZ**  
Permanence administrative  
Le mardi de 13h à 16h  
Salle multi-activités / crèche  
Chemin de la Bouguière, 04500 Riez

**DLVA.fr**

## Bours 0 Vert



Site internet de petites annonces

Vous êtes un particulier, un professionnel des espaces verts, un agriculteur ?

- ▶ donnez les matières que vous n'utilisez pas sur place (broyat, bois de chauffe, sciure,...)
- ▶ récupérez du broyat, du bois de chauffe,...
- ▶ vous possédez un broyeur ?  
↳ Louez-le et proposez vos prestations de broyage
- ▶ vous recherchez un broyeur ?  
↳ Faites appel à un professionnel ou à vos voisins



Grâce au broyat,  
moins d'arrosage,  
de mauvaises herbes  
et des sols plus  
vivants.

[boursouvert.org](http://boursouvert.org)

Pour plus d'informations :  
Morgane Verbe  
06 62 49 74 15



## POUR TOUS VOS EMBALLAGES... FOR ALL YOUR PACKAGING...



**EMBALLAGES EN PLASTIQUE**  
 PLASTIC PACKAGING

**EMBALLAGES EN PAPIER-CARTONNETTE**  
 CARDBOARD PACKAGING

**EMBALLAGES EN METAL**  
 METAL PACKAGING

... ET VOS PAPIERS  
 ... AND YOUR PAPERS

**NOUVEAU**



**COURRIERS / ENVELOPPES / JOURNAUX / PROSPECTUS / MAGAZINES / CAHIERS**  
 COURIERS / ENVELOPPES / NEWSPAPERS / PROSPECTUS / MAGAZINES / NOTEBOOKS

### RÈGLES D'OR

- Emballages en vrac, non imbriqués, vidés, même sales
- Papiers non déchirés et non froissés



### GOLDEN RULE

- Non-nested packaging, emptied of its contents, even if dirty
- Untorn, flat paper

## POUR TOUS VOS EMBALLAGES EN VERRE FOR ALL YOUR GLASS PACKAGING



**BOUTEILLES / FLACONS / POTS / BOCAUX**  
 BOTTLES / FLASKS / JARS

### RÈGLES D'OR

- Emballages en verre sans couvercles ni bouchons
- Vaisselle uniquement dans les ordures ménagères



### GOLDEN RULE

- Glass packaging without lids or caps
- Crockery only in household waste

PLUS D'INFOS SUR

**DLVA.fr**

04 92 70 34 00





LOMBRICOMPOSTEUR

## POUR VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ET DE JARDIN

FOR YOUR FOOD AND GARDEN WASTE

### PENSEZ AU COMPOST !

Lombricomposteurs, composteurs individuel ou collectif, des solutions existent sur le territoire DLVAgglo.

THINK COMPOST!

Worm composters, individual or collective composters, solutions exist in DLVAgglo.

COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU COLLECTIF



### À DÉPOSER DANS LES DÉCHÈTERIES\* DU TERRITOIRE

Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E),  
Déchets d'Équipements d'Ameublement (DEA),  
gravats, bois, végétaux, produits dangereux, etc..  
*(\*Un contrôle d'accès est en place dans l'ensemble des déchèteries)*

### ZONES DE RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIE :

Dépôt et/ou récupération gratuit d'objets qui peuvent encore servir

### REUSE AREAS IN YOUR DUMP :

Deposit and/or recovery of objects that can still be used



NOUVEAU



## ET CE QU'IL RESTE (DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES)

HOUSEHOLD AND NON-RECYCLABLE WASTE

Retrouvez toutes les informations sur la gestion des ordures ménagères, le tri, les déchèteries et le compostage.



# C'EST MAINTENANT !

PLUS D'INFOS SUR

[DLVA.fr](https://www.dlva.fr)

04 92 70 34 00



# AGENDA des manifestations à venir...

DATE	MANIFESTATION	LIEU ET HORAIRE	ORGANISATEUR
Samedi 24 mai au samedi 30 août	EXPOSITION Photographies Rudolf Lo Schiavo	Médiathèque Léon Spariat	AMSAIE
Samedi 2 août	FÊTE DE LA SAINT-PIERRE animations musicales	A partir de 19 h 30 Place de la République	Comité des fêtes
Samedi 2 août	Structures gonflables	De 18 h à 23 h Place de la République	Comité des fêtes
Dimanche 3 août	Concours de pétanque	A partir de 14 h Place du 19 mars 1962 (Inscription au café des Alpes)	Comité des fêtes
Lundi 4 août	FÊTE DE LA SAINT-PIERRE PAËLLA	Parking derrière la salle polyvalente à 12 h	Comité des fêtes
Lundi 4 août	Souvenir Clément Baratta	A partir de 9 h Place du 19 mars 1962 (Inscription au café des Alpes)	Comité des fêtes
Vendredi 26 septembre	Conférence de Vincent Meyer « La mythologie grecque : des origines à la guerre de Troie »	Médiathèque Léon Spariat 18 h	AMSAIE
Samedi 27 septembre	Soirée spaghetti Animation années disco	Salle polyvalente A 20 h	Comité des fêtes
Samedi 22 novembre	Soirée spaghetti Beaujolais nouveau	Salle polyvalente A 20 h	Comité des fêtes
Week-end du 6 et 7 décembre	Téléthon (à préciser)	Salle polyvalente	AMSAIE
Vendredi 12 décembre	Marché de Noël	Place de la République	Comité des fêtes

Toutes les dates et horaires sont donnés à titre d'informations, les détails peuvent être modifiés, merci de vous renseigner auprès des organisateurs dont vous trouverez les contacts à la rubrique « animation », page 17.



## CHALLENGE DES ASSOCIATIONS

On compte sur vous !

cliink

**Le geste de tri  
récompensé**  
près de chez vous !

1 dépôt = 1 point



**Téléchargez  
l'application  
Cliink**

Retrouvez l'ensemble des bornes  
connectées sur le carte interactive  
disponible sur le site cliink.com

Avec le soutien de :






### COMMENT SOUTENIR MON ASSO PRÉFÉRÉE

**30 POINTS CLIINK  
= 1€ REVERSÉ !**



**Association la Brillanne Citoyenne**  
Atelier de Réparation Partagée qui a rejoint le réseau international des « Repair Cafés » en 2022 où des bénévoles animés par le plaisir de partager leur savoir-faire réparent les objets qui peuvent l'être.



**France Nature Environnement 04**  
Fédération des associations de protection de l'environnement du département qui œuvre pour la protection des écosystèmes par la formation, la sensibilisation, l'appui technique, le plaidoyer politique et les recours juridiques.



**Les Petits Débrouillards**  
Association dont l'objectif est de former des citoyens actifs et critiques par la pratique scientifique ludique, l'échange et le débat et plus largement à la culture de la « bidouille ».



**Association Epice-rit**  
Epicorerie sociale et solidaire (lutte contre la précarité alimentaire) qui propose à ses bénéficiaires de participer à des actions autour de l'alimentation durable, de la protection de l'environnement, de la réduction des déchets.



**Association le Jardin des Collines**  
Association qui s'investit dans la protection de l'environnement et le recyclage des déchets, en sensibilisant la population à la bonne pratique du compostage.



**Repair Café Manosque**  
Événement mensuel communautaire organisé à la MJC Manosque où des bénévoles aident à réparer des objets du quotidien (électroménager, vêtements, vélos, etc.) gratuitement.

**JE TRIE, JE GAGNE DES POINTS, JE  
LES CONVERTIS SUR L'APPLI !**





# ROUMOULES

# Fête de la SAINT-PIERRE

2-3-4 AOÛT 2025

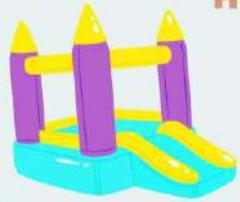
**SAMEDI 2** PLACE DE LA REPUBLIQUE

18H - 23H

ANIMATIONS GONFLABLES

POUR LES ENFANTS\*

\*Les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents



19H30 - 22H

ANIMATION MUSICALE AVEC

DJANGO TAYLOR QUARTET



A PARTIR DE 22H

SOIRÉE IBIZA



SHOW PYRO  
CONFETTIS  
CADEAUX



**DIMANCHE 3**

PETANQUE

2 JOUEURS / 3 BOULES

FP: 10€ / équipe

DOTATION: 150€ + FP + consolante 50€

TIRAGE AU SORT A 14H00

**LUNDI 4**

PARKING ARRIERE DE LA SALLE POLYVALENTE

12H00



PAËLLA GEANTE

PLACEMENT LIBRE

P.A.F: 25€

5 ANS - 15 ANS: 17€

Apéritif  
Paëlla  
Dessert  
Café  
Vin  
1/4 par personne

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 21 AOÛT

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 9H00 À 12H00 AU 04 92 77 79 50

**LUNDI 4**

SOUVENIR CLEMENT

BARATTA

JEU PROVENCAL - 2 JOUEURS / 3 BOULES

FP: 10€ / équipe

DOTATION: 350€ + FP

TIRAGE AU SORT A 9H00

INSCRIPTIONS AU CAFÉ DES ALPES

Concours parrainé par :



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique / Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute ou partie du programme

Création : Ma\_Petite\_Boussole 06 27 89 35 47

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - à consommer avec modération